

J. M. GASTELLU

Date de parution :  
Novembre 1967

TECHNIQUES D'ENQUETE  
SUR LES COMPORTEMENTS ECONOMIQUES  
EN ZONE ARACHIDIERE SENEGALAISE

OFFICE DE LA RECHERCHE SCIENTIFIQUE ET TECHNIQUE OUTRE-MER

CENTRE DE DAKAR-HANN

## A V A N T - P R O P O S

Dans ce rapport de fin de seconde année de scolarité à l'ORTOM, il ne s'agira pas pour nous de chercher à être exhaustif. A cela, deux raisons:

- Tout d'abord, notre travail de façon suivie sur le terrain n'a commencé qu'au mois de mars 1967 (bien que quelques contacts aient été pris en janvier et Février); de notre arrivée (novembre 1966) à mars 1967, nous avons surtout pris une connaissance livresque de l'économie sénégalaise; il serait donc prématuré de chercher à tirer des conclusions après une période si brève de contact avec le terrain (6 mois).

- Par ailleurs, les mois de septembre et d'Octobre, dans le bassin arachidier sénégalais, forment une période d'observation privilégiée pour l'économiste de terrain; en effet, nous sommes dans la "période de soudure", caractéristique de la fin de l'hivernage, où se pose la question de savoir comment arrivent à subsister les cultivateurs sénégalais; une présence constante sur le terrain s'avère nécessaire, sans compter la rentrée des récoltes, qu'il serait indispensable de peser.

Il serait donc regrettable de monopoliser toutes nos énergies sur la confection de ce rapport, alors que pourraient nous échapper par ailleurs les faits économiques les plus significatifs de notre séjour.

Il n'est donc aucunement question de présenter un rapport de synthèse; c'est pourquoi nous nous contenterons d'exposer les différentes techniques mises en oeuvre pour l'appréhension des comportements économiques; il s'agira, à vrai dire, beaucoup plus d'un rapport sur les "méthodes" que sur les "résultats"; cependant, quelques résultats, provenant de dépouillements partiels, viendront parfois illustrer nos difficultés méthodologiques.

Avant de terminer cet avant-propos, nous exposerons successivement le calendrier de nos activités et l'organisation de notre recherche.

### 1°/ Le calendrier de la recherche:

Le calendrier de nos activités s'est établi de la façon suivante:

- de fin novembre à fin décembre:

fin du mémoire sur: "Fiscalité et Structures Sociales en Tunisie", qu'un départ précipité de France nous avait empêché de terminer.

- Janvier 1967 : premiers contacts avec le terrain; accompagnement de Ph. COUTY lors de visites administratives.

- Février : travail bibliographique à DAKAR à propos des différents problèmes propres au Sénégal.

- Mars : recensement des personnes, du matériel et du cheptel de Ngodilème (quartier du village de NGOHE, retenu pour l'étude).

Etablissement de budgets annuels rétrospectifs.

- Avril : Exploitation des renseignements statistiques contenus dans les "Cahiers de vulgarisateurs" de la SATEC, en ce qui concerne Ngodilème et Darou Rahmane 2.

- Mai : En collaboration avec B. DELPECH, établissement de généalogies et nouveau recensement de Ngodilème, étant donné les mouvements de population survenus depuis le mois de mars.

- Juin : Parallèlement au travail de Ph. COUTY à Missirah et Darou Rakmane 2, mise en route d'un système de relevés en ce qui concerne les "entrées d'argent", les "sorties d'argent" et les "emplois du temps".

- Juillet - Août :

- début des enregistrements d'"histoires de vie", "contes et légendes", etc..., en collaboration avec Mr. H. PEPPER, ethno-musicologue de l'O.R.S.T.O.M.

- Début de la mesure de la superficie des champs cultivés en arachides, pour les 23 carrés en observation.

- En collaboration avec B. DELPECH: début du relevé sur le terrain des différents quartiers de NGOHE, à partir d'une photographie aérienne I G N au 10.000ème.

- Mise en place d'un système de relevés concernant les divers commerçants de NGOHE.

Ces différentes techniques mises en oeuvre seront poursuivies au cours du dernier semestre de l'année 1967 et du premier semestre de l'année 1968.

- Septembre :

- Pesée des récoltes de "Pod" (Souna) dans les 23 carrés en observation.

- Pesée de l'auto-consommation alimentaire (différents mils) au sein de 4 carrés.

2°/ L'organisation de la recherche :

La relative proximité de notre terrain par rapport à DAKAR (150 km de route bitumée) permet des aller-retour hebdomadaires, assurant un lien continu entre le déroulement de l'enquête et le dépouillement des données à DAKAR grâce à ce système de contrôle, nous avons pu maintes fois rectifier des erreurs dans la direction de l'enquête.

Sur le terrain, nous sommes aidés par quatre enquêteurs, recrutés dans le village même où s'effectue notre recherche. Il s'agit de :

- Michel DIOP, ancien enquêteur du R.P. MARTIN, du C.N.R.S.
- Gérard DIOP
- Blaise DIONE
- GILLES DIONE.

Un contrôle régulier s'avère nécessaire pour stimuler le dynamisme de cette équipe, principalement chargée des différents relevés concernant :

- les entrées d'argent
- les sorties d'argent
- les emplois du temps
- les commerçants.

Nous sommes satisfaits, pour l'instant, de leur travail et de l'intérêt qu'ils portent à cette recherche.

INTRODUCTION : Le cadre de la recherche.

Notre étude s'intègre dans le projet de recherche interdisciplinaire élaboré en juillet 1966 sous l'impulsion de MM. les professeurs NICOLAI et BALANDIER. Ce projet s'intitulait:

"La situation socio-culturelle et les comportements économiques en zone arachidière sénégalaise".

L'équipe chargée de ce thème se compose de :

un ethno-sociologue : J. COPANS  
un psycho-sociologue: B. DELPECH  
deux économistes : Ph. COUTY, J-M GASTELLU.

Très vite, il apparut au chef de cette équipe, Ph. COUTY, que ce sujet ne pourrait être abordé qu'à partir de la comparaison de monographies villageoises. Trois villages étaient ainsi retenus, villages où apparaissaient particulièrement nettes aussi bien les différences entre variables ethniques (différences entre Wolofs et Sérers) que les différences entre variables religieuses (différences entre animisme, islam et christianisme); ces villages étaient :

- Missira et Darou Rakmane 2 pour Ph. COUTY et J. COPANS.
- Ngohé pour B. DELPECH et J-M GASTELLU.

NGOHE est un village Sérér traditionnel situé à 7 km au sud-ouest de Diourbel; il est donc en plein coeur de la zone arachidière. Ce village relève historiquement du royaume wolof du Baol: il s'agit donc d'un groupe Sérér particulièrement marqué par son affrontement avec les wolofs et le problème de la "wolofisation". De plus, ce village présente aussi l'intérêt de regrouper en son sein aussi bien des musulmans de confréries différentes (mouridisme, tidjanisme) que des catholiques (présence d'une mission et d'une école catholiques), sans compter le vieux fond sérér traditionnel (animisme) qui colore de façon particulière les diverses manifestations religieuses.

NGOHE présente une particularité supplémentaire: il s'agit d'un "village-nébuleuse" (ou "village secondaire", dans notre propre terminologie) regroupant en son sein un certain nombre de "quartiers" <sup>(1)</sup> (ou "villages primaires", dans notre propre terminologie). Parmi ces "villages primaires", on peut sous-distinguer trois groupes:

1°) - NGODILEME, qui est le "coeur historique" de Ngohé, le quartier le plus ancien.

2°) - Les villages primaires centraux, tels que :

|          |       |          |
|----------|-------|----------|
| KALOM    | Allan | NDOFFENE |
| MBINDO   |       | SALMEME  |
| NDARAP   |       | SANDIAYE |
| NDIEDE   |       | SINDIANE |
| NDIOBENE |       |          |

---

(1) "khèl" en Sérér.

3°) - Les "mbind-a-kop", villages primaires extérieurs, de création plus récente; on y distingue deux sous-types :

1 - les villages primaires qui sont issus des villages primaires centraux à cause de la peste de 1920, tout en restant dans leur orbite: c'est ainsi que Ngodilème Tock et Kalom Tock ont été créés à partir de Ngodilème Allan et de Kalom Allan (1), et les premiers ne sont distants des seconds que de 500 mètres environ.

Ngodilème a ainsi la forme d'un haricot avec un pôle villageois à chaque extrémité, ( Ngodilème Allan et Ngodilème Tock), les champs étant compris entre ces deux extrémités. (cf. les cartes du rapport de B.DELPECH).

2 - les villages primaires bâtis à la périphérie des villages centraux, et qui doivent leur origine à l'avancée des Sérers de Nghé en direction du Sine.

Ce sont, par exemple, les villages de :

|           |            |              |
|-----------|------------|--------------|
| MBOUNDOU  | DIGADE     | SOMB         |
| KEUR GANE | DIANE      | BACKFASSAGAL |
| NDJISSE   | MBELMOMBAP | BODI         |
|           | YERADI     | MOUTEME.     |

Tout ceci nous prouve combien il est difficile d'évaluer le nombre de "villages primaires" (2) que contient NGOHE, et donc combien il est difficile d'en recenser la population. Les recensements officiels (notamment ceux de la SATEC) retiennent le chiffre de 13 "quartiers" ou "villages primaires"; nous nous y conformerons.

Dans un premier stade, nous avons abordé, avec la collaboration de B. DELPECH, l'étude du village central de NGODILEME. Puis, nos recherches se sont étendues aux villages voisins de KALOM et de SOBMAC, en attendant de pouvoir saisir l'unité économique de NGOHE en entier.

En ce qui concerne l'étude ethno-sociologique de NGODILEME, nous renvoyons au rapport de B. DELPECH publié par le Centre ORSTOM de DAKAR en Octobre 1967 et intitulé:

"Une communauté rurale dans le bassin arachidier sénégalais: NGODILEME, village Sérér. Etude sociologique".

---

(1) La distinction entre "Allan" et "Tock" en Sérér, correspond à notre distinction entre "bas" et "haut"; étant donné la platitude du relief à NGOHE, nous pensons que cette distinction rejoint celle d'"ancien" et de "récent".

(2) Nous préférons cette terminologie de "village primaire" à celle de "quartier" car nous estimons que le "khèl" forme une unité villageoise en soi, et que l'ensemble de NGOHE appelle beaucoup plus l'idée d'une "confédération" de villages que celle d'une unité administrative homogène. De plus, il est intéressant de remarquer qu'un document administratif comme le "repertoire des villages" indique les différents villages primaires de Nghé sous leur propre nom, et ne les regroupe pas sous la dénomination commune de Nghé.

En ce qui concerne les caractères généraux de l'ethnie Sérère, nous renvoyons à la bibliographie que nous avons consultée sur la question:

- P. PELISSIER : " Les paysans du Sénégal " (Imprimerie Fabrègue, Saint-Yrieix, 1966).
- H. GRAVRAND : "Visage africain de l'Eglise", - Paris, Editions de l'Orante, 1961.
- J.C. REVERDY : "Approche générale des structures sociales et du régime foncier en pays Sérère". (CASHA, décembre 1963).
- L'étude d'André LERICOLLAIS sur le Terroir de Sob (arrondissement de Niakhar), à paraître en décembre 1967.

Il va de soi que, lors de la rédaction de notre rapport de synthèse final, nous tiendrons compte de tout cet apport bibliographique.

En ce qui concerne notre propre étude de NGOHE, nous pouvons regrouper les différentes techniques mises en oeuvre sous deux titres:

- les techniques d'observation des comportements économiques.
- les techniques de recherche des motivations.

1ère PARTIE : LES TECHNIQUES D'OBSERVATION DES COMPORTEMENTS ECONOMIQUES

Nous retiendrons comme définition du "comportement" celle du Petit Robert, qui nous semble la plus "opératoire":

"ensemble de réactions objectivement observables"

Dans le domaine de l'économie, il nous semble que "ces réactions objectivement observables" (c'est-à-dire, pour nous, "mesurables") peuvent être divisées en trois grands groupes :

- les comportements de production
- les comportements de consommation
- les comportements de distribution.

A propos de chacun de ces trois grands groupes, nous allons détailler les techniques utilisées pour les appréhender, et présenter, parfois, quelques résultats partiels.

SECTION I : L'OBSERVATION DES COMPORTEMENTS DE PRODUCTION.

En ce qui concerne les comportements de production, nous pensons qu'il est indispensable de procéder à un "repérage" préalable des facteurs de production, avant d'analyser plus en détail les comportements de production agricoles et non-agricoles.

§ 1) - Le recensement des facteurs de production

Les facteurs de production étant au nombre de quatre: travail, cheptel, matériel, terres, nous allons voir quelles sont les méthodes que nous avons utilisées pour les recenser.

A) Le recensement des personnes.

Le recensement des personnes a été pour nous la difficulté majeure de notre travail; étant donné la "mobilité" des populations africaines, nous n'avons jamais pu atteindre un résultat certain; aussi, nous croyons utile de retracer les différentes démarches que nous avons suivies: d'abord, un essai de recensement de la population de Ngodilème, puis, devant son échec, un essai de comptage rapide de la population de Ngodilème, Kalom et Sobmack qui, effectué à la même période que le recensement des personnes par le SATEC, devait nous permettre de "tester" ces derniers chiffres pour l'ensemble de la population de Nghé.



1 - Les recensements de Ngodilème:

- a) La première difficulté que nous avons rencontrée à Ngodilème a été l'évaluation du nombre exact de "mbind" (1).

La SATEC avait établi une liste de 28 mbind, alors que de notre côté nous en recensons 32. Cette difficulté devait être rapidement levée; en effet, la SATEC englobait dans un seul "mbind" toutes les concessions entourées par la même clôture, alors que nous-même retenions comme "mbind" chaque concession à la tête de laquelle se trouvait un "chef de carré", perçu comme tel par les villageois.

Aussi, à la liste des "chefs de carré" selon la SATEC:

|                  |               |               |                |
|------------------|---------------|---------------|----------------|
| Mad Diagne       | Bala Diouf    | Dethié Ngom   | Djegan Faye    |
| Dethié Dienc     | Fap Diouf     | Fap Ngom      | N'Diougou Faye |
| Diène Dione      | Faustin Diouf | Gabriel Ngom  | Malick Seck    |
| Guedje Dione     | Ablaye Faye   | Michel Ngom   | Dali Sène      |
| Soude Dione      | Adiouma Faye  | Ngokhane Ngom | Malick Sy      |
| Diomaye Diop     | Fand Ndiaye   | Saliou Ngom   | JMV Tine       |
| E.H. Aliou Diouf | Daouda Ngom   | Ablaye Pouy   | Malick Touré   |

devions-nous ajouter les quatre chefs de carré suivants :

Abdou Ngom  
Mbagnick Ndiaye  
Ngor Diob  
Ngor Mbaye

- b) A l'instigation de Ph. COUTY, nous commençons un premier recensement de la population de Ngodilème en Mars 1967.

Ce recensement très complet comprenait trois fiches:

- la première servait à répertorier le nombre de personnes vivant dans le carré, leur sexe, leur parenté, leur date de naissance (prise sur le "carnet de famille")
- la seconde servait à inventorier les abédiences religieuses des personnes vivant dans le carré.
- la troisième servait à dresser la liste des personnes issues du carré et absentes pour différentes raisons (travail agricole saisonnier, travail salarié, mariage, ...).

---

(1) Le "mbind" est l'unité de résidence, regroupant plusieurs chefs de famille sous l'autorité du plus ancien d'entre eux, le "chef de carré".

Ce premier recensement devait donner les résultats suivants :

|             |   |                               |
|-------------|---|-------------------------------|
| 88 hommes   | } | population active = 204 pers. |
| 116 femmes  |   |                               |
| 119 enfants |   |                               |

Population totale = 323 habitants

- c) Avec l'arrivée de B. DELPECH sur notre terrain, nous devions procéder, en mai 1967 et avec sa collaboration, à un second recensement de la population de Ngodilème ainsi qu'à l'établissement des généalogies de tous les chefs de carré de Ngodilème.

En ce qui concerne les généalogies des chefs de carré, nous renvoyons au rapport de B. DELPECH, qui a systématiquement étudié les réseaux de parenté et d'alliance au sein de Ngodilème.

Ce second recensement devait donner les résultats suivants:

|             |   |                               |
|-------------|---|-------------------------------|
| 87 hommes   | } | population active = 202 pers. |
| 115 femmes  |   |                               |
| 139 enfants |   |                               |

Population totale = 341 habitants.

Les résultats de ces deux recensements étaient très proches, surtout en ce qui concerne la population active; une incertitude demeurait en ce qui concerne la détermination du nombre des enfants (1).

Il fallait la résoudre par une autre méthode.

## 2 - Les comptages de Kalom, Ngodilème et Sobmack :

Devant cette légère incertitude des résultats, nous avons pensé que la méthode du "comptage", beaucoup plus rapide que celle du recensement, pourrait nous donner la "photographie" de la population à un moment donné.

Aussi, en début d'hivernage (juillet 1967), au moment où la population est immobilisée en vue des travaux agricoles, avons-nous procédé à un comptage rapide de la population de trois "villages primaires": Kalom, Ngodilème et Sobmack.

---

(<sup>1</sup>) Ph. COUTY et J. COPANS ont rencontré la même incertitude quant au dénombrement des enfants de Missira et Darou Rakmane 2.

Ces comptages ont donné les résultats suivants :

| Villages  | Nombre d'hommes | Nombre de femmes | Population active | Enfants | Population totale |
|-----------|-----------------|------------------|-------------------|---------|-------------------|
| Kalom     | 47              | 60               | 107               | 72      | 179               |
| Ngodilème | 96              | 118              | 214               | 106     | 320               |
| Sobmack   | 72              | 105              | 177               | 92      | 269               |

En ce qui concerne Ngodilème, on peut constater un gonflement de la "population active" et une diminution du nombre d'enfants; outre les mouvements de population (arrivée des adultes pour les travaux de l'hivernage), ceci est dû à une nouvelle conception que nous avons adoptée en ce qui concerne la "personne active": au lieu de fixer arbitrairement l'âge actif à 15 ans, nous avons retenu chaque fois comme "personne active" les enfants (même de moins de 15 ans) qui cultivaient leurs propres champs; en effet, ils sont alors perçus comme "actifs" par les villageois, et c'est cette notion sociale qui doit l'emporter à notre avis sur des critères trop rigides.

Nous comptons renouveler ces comptages pour deux raisons qui s'enchaînent l'une l'autre : d'une part, la population de NGOHE est excessivement mobile, et, d'autre part, cette mobilité extrême influe directement sur l'économie du "mbind": en aucun moment l'unité de production n'est la même que l'unité de consommation.

En outre, ces comptages nous donnent une idée à peu près juste de la population de l'ensemble de NGOHE, dans la mesure où ils ont été effectués à la même époque que le recensement des personnes de la SATEC (Juillet 1967), et où ils peuvent nous aider à corriger ces derniers chiffres.

### 3 - L'évaluation de la population de Ngohé :

Pour l'ensemble de Ngohé, divers documents nous donnent le nombre d'habitants pour chacun des treize villages primaires retenus; ce sont :

- le répertoire des villages, service de la Statistique (1960 - 1962)
- le recensement fiscal annuel
- les trois recensements de la SATEC : 1965, 1966, 1967.

N'ayant pu nous procurer le recensement fiscal de l'arrondissement de Ndoulo pour l'année 1967, nous nous contenterons de présenter les deux autres :

| Villages         | Répertoire des villages(1964) | SATEC 1965   |            | S A T E C 1966 |             |             | S A T E C 1967 |             |              |
|------------------|-------------------------------|--------------|------------|----------------|-------------|-------------|----------------|-------------|--------------|
|                  |                               | P. T.        | H.         | F.             | H.          | F.          | P.T.           | H.          | F.           |
| Ngodilème        | 229                           | 75           | 100        | 75             | 105         | 304         | 80             | 103         | 299          |
| Kalom            | 123                           | 29           | 41         | 42             | 52          | 172         | 45             | 59          | 162          |
| Mbindo           | 216                           | 61           | 69         | 130            | 129         | 231         | 82             | 87          | 273          |
| Sobmack          | 169                           | 50           | 65         | 56             | 72          | 225         | 57             | 68          | 239          |
| Salmème          | 96                            | 28           | 34         | 37             | 41          | 125         | 34             | 39          | 123          |
| Ndorap           | 220                           | 41           | 45         | 61             | 68          | 219         | 72             | 76          | 233          |
| Ndiette          | 105                           | 31           | 31         | 39             | 41          | 125         | 42             | 44          | 132          |
| Ndiobène         | 57                            | 27           | 27         | 23             | 25          | 72          | 27             | 33          | 87           |
| Sindiane         | 219                           | 52           | 52         | 75             | 72          | 221         | 76             | 79          | 234          |
| Ndjisse          | 144                           | 67           | 86         | 69             | 82          | 260         | 78             | 91          | 279          |
| Ndoffène         | 673                           | 201          | 232        | 238            | 255         | 766         | 221            | 280         | 747          |
| Gnigniackh       | 106                           | 61           | 60         | 66             | 64          | 207         | 70             | 74          | 208          |
| Keur Gane        | 339                           | 99           | 124        | 132            | 123         | 507         | 162            | 184         | 508          |
| <b>N G O H E</b> | <b>2.756</b>                  | <b>822</b>   | <b>966</b> | <b>1043</b>    | <b>1129</b> | <b>3434</b> | <b>1046</b>    | <b>1217</b> | <b>3.524</b> |
|                  |                               | <b>1.788</b> |            | <b>2.172</b>   |             |             | <b>2.263</b>   |             |              |

La lecture de ce tableau amène deux constatations :

- a) - Tout d'abord, si l'on prend des recensements "comparables", c'est-à-dire effectués aux mêmes époques et par les mêmes personnes (ce qui est le cas des recensements effectués par les vulgarisateurs de la SATEC), on observe, pour l'ensemble de la population de NGOHE entre 1966 et 1967, une stabilité certaine pour le groupe de population active masculine (+ 3 ) et pour le groupe des inactifs (principalement, les enfants : + 2 ), tandis que le groupe de population active féminine progresse nettement (+ 88 ); à l'inverse, et toujours grâce aux recensements de la SATEC, on peut noter une progression parallèle pour les groupes de population active masculine et féminine entre 1965 et 1966.
- b) - Ensuite, si, pour la seule année 1967, on établit une comparaison entre les résultats obtenus par les recensements de la SATEC et les recensements obtenus par nos comptages personnels, on obtient le tableau suivant (nous prenons la liberté d'assimiler "population inactive" et enfants" dans la mesure où, à Ngohé, les personnes âgées participent malgré tout à la culture des champs) :

| Recensements 1967     |    | Kalom | Ngodilème | Sobmack |
|-----------------------|----|-------|-----------|---------|
| S<br>A<br>T<br>E<br>C | H  | 45    | 80        | 57      |
|                       | F  | 59    | 103       | 68      |
|                       | PA | 104   | 183       | 125     |
|                       | E  | 58    | 116       | 114     |
|                       | PT | 162   | 299       | 239     |
| Comptage<br>personnel | H  | 47    | 96        | 72      |
|                       | F  | 60    | 118       | 105     |
|                       | PA | 107   | 214       | 177     |
|                       | E  | 72    | 106       | 92      |
|                       | PT | 179   | 320       | 269     |

On constate que nous avons dans l'ensemble dénombré plus de personnes actives (masculines et féminines) que la SATEC (ceci est sans doute dû à notre critère de l'"activité", plus extensif); il était normal qu'en retour, et toujours en fonction de ce même critère, nous trouvions moins d'enfants que la SATEC; or, ce n'est pas le cas pour Kalom.

De plus, le nombre d'enfants "manquants" dans notre comptage personnel par rapport au recensement de la SATEC est plus que compensé par le nombre de personnes actives que nous avons en surcroît par rapport à la SATEC :

Ngodilème : ( - 10 enfants  
                  ) + 31 personnes actives.

Sobmack : ( - 12 enfants  
                  ) + 52 personnes actives.

Ces sondages nous ont incité à croire que nos comptages personnels ont été plus "exhaustifs" que les recensements de la SATEC; il s'agit dès lors de voir si l'on peut calculer l'écart obtenu par les deux méthodes d'évaluation, ce qui nous permettrait d'obtenir un coefficient constant que l'on pourrait appliquer à l'ensemble du recensement de Ngohé par la SATEC, afin d'approcher plus près de la réalité; les écarts en pourcentage entre les chiffres de population totales obtenus par les deux méthodes sont les suivants :

$$\text{pour Kalom : } \frac{(179 - 162) \times 100}{162} = + 10,49 \%$$

$$\text{pour Ngodilème: } \frac{(320 - 299) \times 100}{299} = + 7,02 \%$$

$$\text{pour Sobmack : } \frac{(269 - 239) \times 100}{239} = + 12,55 \%$$

La branche moyenne de cette "fourchette" (cest-à-dire, un coefficient de 10 %) nous indiquerait ainsi l'écart existant entre le recensement des vulgarisateurs de la SATEC et nos propres comptages.

B) Le recensement du cheptel et du matériel.

A l'instigation de Ph. COUTY, nous avons entrepris, dès mars 1967, un recensement du cheptel et du matériel auprès de tous les habitants de Ngodilème; ce recensement était mené parallèlement à celui des personnes. Ce recensement a été mené jusqu'au bout, mais ses résultats nous ont paru contestables pour deux raisons: d'une part, une grande méfiance de la part de la population de Ngohé, qui a cru voir dans notre recensement une entreprise fiscale; d'autre part, la grande mobilité du cheptel et du matériel, le cheptel étant fréquemment vendu ou acheté, le matériel étant souvent mis en gage en cas de manque de "liquidités".

Aussi, dans un deuxième stade, nous sommes-nous rabattu sur les cahiers de recensement établis par les vulgarisateurs de la SATEC, où étaient inventoriés aussi bien le cheptel de trait que le matériel agricole; l'exploitation statistique de ces renseignements nous a donné les deux tableaux suivants pour Ngodilème en 1966 (seule année que nous avons exploitée):

1 - Répartition du cheptel en fonction de la taille de l'exploitation:

| Taille de l'exploitation | Cheptel en nature | Cheptel en valeur |
|--------------------------|-------------------|-------------------|
| S 1 ha                   | -                 | -                 |
| 1,1 - 2 ha               | 4 chevaux +1 ano  | 85.000 Fr         |
| 2,1 - 3 ha               | 3 chevaux         | 60.000 Fr         |
| 3,1 - 4 ha               | 3 chevaux +3 anes | 75.000 Fr         |
| 4,1 - 5 ha               | -                 | -                 |
| 5,1 - 6 ha               | 1 cheval +2 anes  | 30.000 Fr         |
| 6,1 - 7 ha               | +3 anes           | 15.000 Fr         |
| 7,1 - 8 ha               | -                 | -                 |
|                          | 11 chevaux +9anes | 265.000 Fr        |

2 - Répartition du matériel en fonction de la taille des exploitations:

| Taille de l'exploitation | Matériel en nature                 | Matériel en valeur |
|--------------------------|------------------------------------|--------------------|
| S 1 ha                   | 2 Semoirs + 2 Houes                | 40.000 Fr          |
| 1,1 - 2 ha               | 7 Semoirs + 2 Houes + 3 charrettes | 180.500 Fr         |
| 2,1 - 3 ha               | 3 Semoirs + 2 Houes + 1 charrette  | 78.500 Fr          |
| 3,1 - 4 ha               | 7 Semoirs + 1 Houe + 1 charrette   | 128.500 Fr         |
| 4,1 - 5 ha               | -                                  | -                  |
| 5,1 - 6 ha               | 2 Semoirs + 1 Houe                 | 32.500 Fr          |
| 6,1 - 7 ha               | 1 Semoir + 1 Houe                  | 20.000 Fr          |

Mais, cette étude purement statistique est contestable pour trois raisons: tout d'abord, l'évaluation de la taille des exploitations a été faite à partir des semences - arachides disponibles (critère utilisé par la SATEC: 100 kg pour 1 ha); or, depuis, nous avons procédé à des mesures directes de superficie: il se pourrait que toute la hiérarchie des exploitations en fonction de leur taille soit remise en cause; d'autre part, les valeurs attribuées par nous au cheptel et au matériel ont été les valeurs courantes pratiquées en 1966 - 1967:

|          |   |               |
|----------|---|---------------|
| 1 Cheval | : | 20.000 Francs |
| 1 Ane    | : | 5.000 Francs  |
| 1 Semoir | : | 12.500 Francs |
| 1 Houe   | : | 7.500 Francs  |

Il n'a donc pas été procédé à des abattements sur le capital en fonction de son usure, car, outre le fait que nous ne possédions pas les données indispensables à de tels calculs et que le choix des taux d'abattement aurait pu s'avérer des plus délicats, un tel calcul ne se serait pas révélé rentable, puisqu'il nous suffisait, dans une première approximation, de nous faire une idée du classement des richesses de N'GODILEME les unes par rapport aux autres.

Enfin, il est évident que la SATEC concentre toute son attention uniquement sur le matériel ou le cheptel de trait susceptibles de promouvoir un progrès dans l'agriculture; par conséquent, sont négligés aussi bien les instruments de travail traditionnel (hilaire, daba, ...) que les animaux de basse-cour (chèvres, porcs, poules, ...).

Pour toutes ces raisons, nous envisageons d'effectuer un nouveau recensement du cheptel et du matériel au cours de la prochaine saison sèche, de façon à avoir une évaluation assez précise de la richesse en capital pour les 23 mbind que nous avons définitivement retenus, ce qui nous permettra d'établir une certaine hiérarchie sociale entre ces mbind, puisque, depuis la parution de la loi sur le Domaine National, la terre ne semblerait plus être un critère de richesse pour les habitants de Ngohé.

C) Le recensement des champs.

Ce travail, beaucoup plus récent (Août 1967), est imprègné par la nouvelle tournure qu'ont pris nos travaux. En effet, depuis juillet 1967, nous avons choisi 23 mbind qui sont observés au jour le jour :

14 mbind à Ngodilème  
5 mbind à Kalom  
4 mbind à Sobmack

Le choix de ces mbind a été fonction d'un dépouillement préalable des renseignements contenus dans les cahiers des vulgarisateurs de la SATEC; cependant, bien souvent, au moment de la décision, des facteurs personnels ont influencé notre choix.

Nous avons dès lors entrepris deux sortes de travaux complémentaires en ce qui concerne les champs de ces mbind :

1 - La confection d'un "fichier-champs" :

Grâce à un modèle de fiche utilisé par A. LERICOLLAIS, géographe de l'O R S T O M, nous avons pu dresser un fichier dans lequel sont répertoriés les différents champs d'un mbind, dans les différentes cultures (arachides, souna ou "pod", sanio ou "mate", sorgho ou "bassi", haricots ou "niaw", manioc, ...); sur chaque fiche sont portés :

- le nom du champ (ou son numéro)
- la culture principale
- le nom de la personne qui l'a cultivé
- les semences en kg
- les différents travaux :
  - semis traditionnel ou avec semoir
  - binages à la hilaire ou à la houe,...
- les engrais utilisés (ou bien, la mention :  
"fumure organique")
- les récoltes obtenues.

2 - La mesure des superficies cultivées :

Depuis la mi-Août 1967, nous avons commencé à procéder à la mesure des champs cultivés dans les différentes variétés pour les 23 mbind en observation. Ce travail est à peine entamé et se poursuivra sans doute au cours de toute la saison sèche prochaine.

La technique en est très simple : il s'agit d'effectuer le "levé" de chaque champ à l'aide d'un cordeau de 15 mètres et d'une boussole; ce levé est porté sur papier millimétré, à l'échelle du 1.000 ème (1 mm = 1 mètre). Le dénombrement des petits carrés contenus à l'intérieur des limites du champ nous donne de façon assez précise la superficie de celui-ci.



Vcici, à titre d'exemple, quelques superficies obtenues par ce procédé :

Diène Dione : champ d'arachides de Fassid = 0,3689 ha  
Raphaël Dione : champ d'arachides de Korane = 0,2080 ha

Une fois le recensement des facteurs de production opéré, il nous est possible de passer à l'analyse des comportements de production tant agricoles que non-agricoles.

## § 2 : Les activités agricoles :

On peut appréhender les comportements de production agricole des Sérers de Ngohé par trois biais :

- Les méthodes de culture
- La répartition du temps de travail
- Les résultats obtenus.

### 1°/ Les méthodes de culture :

Pour tout ce qui concerne les méthodes de culture, nous avons procédé par enquête directe soit auprès des 23 chefs de mbind pour lesquels nous établissions des fiches de champs, soit auprès de nos enquêteurs, qui se sont révélés être d'excellents informateurs. Parmi ces méthodes de culture, nous distinguerons les rotations culturales et les façons culturales.

#### A) Les rotations culturales :

Les plantes cultivées en pays Sérér sont : le mil (scuna et sanio), l'arachide, le sorgho, les haricots, le manioc; plus rarement, le coton, et, souvent au pied des arbres, les tomates.

Les rotations pratiquées sur les champs à l'intérieur du village de Ngohé se pratiquent entre mil et arachide, et sont biennales :

une année, le mil  
une année, l'arachide

Il n'y a donc pas de jachère à l'intérieur du village de Ngohé.

Par contre, il existe des terres (les "tos") à l'extérieur des limites du village (les habitants de Ngohé disent: " en brousse") où se pratique une rotation triennale entre mil, arachide et pâture. Le village de Ngohé et sa "brousse" forment ainsi un ensemble très vaste de près de 14 km de diamètre. Pour les villages de Ngodilème, Mbindo, Kalom, Sindiane et Keur Gane, il existe trois "tos" : Ouarafis, Loukouk et Soba, subdivisés en de nombreux champs. Les rotations entre ces trois tos s'effectuent selon le calendrier suivant :

| Années | Loukouk  | Ouarafis | Soba     |
|--------|----------|----------|----------|
| 1965   | Pâture   | Mil      | Arachide |
| 1966   | Mil      | Arachide | Pâture   |
| 1967   | Arachide | Pâture   | Mil      |

En effet, le principe de base, pour tout Sérér, est qu'après une année de pâture (enrichissement du sol par la fumure organique) il faut cultiver du mil, et non de l'arachide, car, comme nous le déclarait Blaise DIONE : ..." le mil, c'est ce qu'on mange; les arachides, on les vend".

Grâce à ce principe de priorité du mil sur l'arachide, le tableau précédent est lisible dans les deux sens, et permet de prévoir à l'avance, pour une année donnée, la répartition des "tos"; c'est ainsi que, pour 1968, nous aurons la répartition suivante :

Loukouk : Pâture  
 Ouarafis : Mil  
 Soba : Arachide.

Il existe évidemment bien d'autres "tos" autour de Nghé, pour lesquels s'applique chaque fois ce principe de rotation triennale; c'est ainsi que les "tos" des villages de Sobmack et Ndarap sont :

Gniokhor Diob  
 Tiangalam  
 Petibiram,

pour lesquels nous pourrions dresser le tableau précédent.

Pour les autres cultures principales (haricots, sorgho, manioc), il n'y a pas rotation, mais combinaison des cultures: c'est ainsi que les haricots sont indifféremment semés dans les champs de Souna (Pod) ou d'arachides. De même, le Sorgho (Bassi) est indifféremment semé dans les champs de souna (pod) ou de sanio (mate); enfin, le manioc est cultivé dans un champ clos par une haie d'épineux, mais, comme sa pousse est longue (2 ans), on lui associe souvent du sanio ou de l'arachide.

#### B) Les façons culturales :

##### 1 - Le semis :

Il y a un ou deux semis selon qu'il y a eu assez ou non de pluies pour que les graines ne meurent pas en terre. Le semis du mil se fait à la main, soit de façon traditionnelle: dispersion de la graine un peu au hasard parmi les trous creusés à la hilaire, soit de façon moderne: carroyage du champ à "rayonneur" (procédé vulgarisé par la SATEC).

Le semis de l'arachide se fait, lui aussi, soit de façon traditionnelle, à la main, dans des trous creusés à la hilaire, soit de façon moderne, avec un semoir (procédé vulgarisé par la SATEC).

Nous avons déjà abordé les combinaisons de cultures; cependant, les Sérers de Ngohé pratiquent à titre principal les combinaisons suivantes:

- dans les champs d'arachides :

semis ( soit de Sanio (Mate)  
          ) soit de haricots

- dans les champs de souna (Pod) :

  ) soit de Sanio (Mate)  
semis ( soit de haricots (Niav)  
  ) soit des deux à la fois.

Selon l'espacement pratiqué entre les rangs de pod et de mate, on trouvera les combinaisons suivantes :

3 rangs de Pod, 1 rang de Mate et des niavs intercalaires  
4 rangs de Pod, 1 rang de Mate et des niavs intercalaires

2 - Les binages :

Les binages se font soit de façon traditionnelles à la hilaire, soit de façon moderne, à la houe.

Ces opérations portent les noms suivants :

|                            | Arachides | Mil - Sorgho |
|----------------------------|-----------|--------------|
| 1er binage                 | Radou     | Bahhave      |
| 2ème binage                | Khodjide  | Khodjide     |
| 3ème binage                | Dofate    | Dofate       |
| 4ème binage<br>(à la main) | Four      |              |

3 - Les fertilisants :

Les habitants de Ngohé utilisent assez peu les engrais : ils préfèrent la fumure organique. De toute façon, les engrais employés le sont davantage sur les champs de mil que sur ceux d'arachides.

Il nous reste à voir combien de temps les cultivateurs de Ngohé consacrent à ces diverses opérations.

## 2°/ Les temps de travaux :

Ces temps de travaux sont mesurés uniquement sur les 23 carrés en observation. Il est bon d'exposer notre méthode avant de donner quelques résultats partiels.

### A - Méthode :

A l'instigation de Ph. COUTY, nous avons installé un système de relevé des emplois du temps à Ngohé :

- Tout d'abord, 4 mbind à Ngodilème, en Mai 1967
- puis, 14 mbind à Ngodilème et 1 à Kalom, en juin 1967
- enfin, 14 mbind à Ngodilème et 5 à Kalom, 4 à Sobmack en juillet 1967.

Donc, les renseignements les plus complets sont très récents et n'ont pu être entièrement dépouillés.

Le système est très simple: chacun des quatre enquêteurs a la responsabilité d'un certain nombre de mbind (six en principe) et a en sa possession un "calendrier de passage" dans les mbind; chaque enquêteur doit rendre visite à trois mbind par jour, ce qui fait qu'un mbind reçoit la visite d'un enquêteur tous les deux jours. L'enquêteur doit questionner chaque personne active du mbind sur son emploi du temps au cours/des deux journées écoulées. Un certain contrôle s'impose, mais il nous est difficile de procéder à des recoupements.

### B - Résultats :

Pour exploiter nos données, nous avons utilisé comme unité "la demi-journée" de travail<sup>(1)</sup>, étant entendu que cette notion n'aurait rien de commun avec la rigidité des horaires de nos sociétés industrialisées, et qu'elle pourrait comprendre de quatre à cinq heures de travail réel. Un problème tout particulier était posé par l'exploitation des données concernant les travaux ménagers: approvisionnement en eau, pilage du mil et cuisine.... En effet, ces activités ne remplissent pas une demi-journée de travail complète; aussi nous avons convenu d'utiliser, uniquement en ce qui concerne ces données-là, des demi-unités, étant entendu que le complément de temps restant après l'accomplissement de ces activités est classé sous la rubrique : "présence dans le mbind"; ce temps complémentaire de l'approvisionnement d'eau" ou de la "cuisine" nous a paru devoir être considéré non comme de pur repos, mais comme une activité domestique relâchée (soins donnés aux enfants, nettoyage, rangement, etc...).

Pour le dépouillement de ces temps de travaux, nous avons utilisé deux genres de tableau :

#### 1 - Un calendrier mensuel des travaux du mbind :

En abscisse de ce tableau, nous avons porté tous les jours d'un mois donné, avec leur date; ces jours sont subdivisés en deux demi-journées,

---

<sup>(1)</sup> Le choix de cette unité nous a été inspiré par la lecture de l'ouvrage de J. GUILLARD sur : "Golompou, Nord-Cameroun".

formant autant de colonnes (par exemple, 62 colonnes pour le mois d'Août, 60 colonnes pour le mois de septembre).

En ordonnées, sont portées toutes les occupations de chaque personne active du mbind; ces occupations sont regroupées selon cinq rubriques principales :

- I - Cultures : 1 - Culture du mil  
2 - Culture des arachides  
3 - Cultures diverses.
- II - Intérieur : 1 - Approvisionnement d'eau  
2 - Cuisine et pilage du mil
- III - Temps inemployé : 1 - Repos  
2 - Maladie
- IV - Occupations extérieures : 1 - Marché de Diourbel  
2 - Voyages, visites  
3 - Cérémonies diverses
- V - Activités diverses : 1 - Cueillette, ramassage de bois, ...  
2 - Réparations intérieures  
3 - Activités non-agricoles.

Chacune des sous-rubriques énumérées ci-dessus est à son tour subdivisée selon le nombre de personnes actives du carré, formant autant de lignes où porter leurs emplois du temps; par exemple, pour le mbind de Raphaël DIONE, on aura la présentation suivante :

- Repos : - Raphaël DIONE  
- Timbane NGOM  
- Diouma FAYE
- Maladie : - Raphaël DIONE  
- Timbane NGOM  
- Diouma FAYE ...

Une croix entière : X indiquera une unité (demi-journée de travail); une demi-croix : /, une demi-unité; la couleur rouge nous permet de distinguer les hommes des femmes (couleur bleue).

Ainsi, nous obtenons une lecture graphique de ce calendrier, puisque nous avons cinq grandes bandes horizontales, avec des concentrations différentes à l'intérieur de chaque bande, qui nous indiquent sur quelle rubrique principale s'est portée l'activité du mbind en cours du mois écoulé. [ cf. à l'Annexe A un exemple de ce calendrier mensuel des travaux ]

## 2 - Un tableau mensuel récapitulatif :

Ce tableau mensuel récapitulatif reprend en ordonnées les rubriques du tableau précédent; en abscisse, nous avons placé les différentes personnes actives du mbind; dans les colonnes nous avons donc le nombre d'unités consacrées chaque mois par chaque personne du carré à chaque activité. [ cf. en Annex B un exemple de ce tableau ] .

Grâce à ces tableaux récapitulatifs mensuels, nous pouvons analyser la répartition des activités au sein d'un même mbind au fil des mois; c'est ainsi que pour le mbind de Raphaël DIONE, nous avons les répartitions suivantes, en pourcentage du total de demi-journées de travail accumulées par les trois personnes actives du mbind au cours du mois :

| Travaux                 | Juin 1967      | Juillet 1967   | Août 1967      | Septembre 67   |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|----------------|
| Culture du mil          | 11,84 %        | 19,75 %        | 11,29 %        | 14,16 %        |
| Culture d'arachides     | 8,55 %         | 14,81 %        | 21,50 %        | -              |
| Cultures diverses       | -              | -              | 2,15 %         | -              |
| Approvisionn. eau       | 2,96 %         | 1,23 %         | 3,22 %         | 4,72 %         |
| Cuisine, pilage         | 8,55 %         | 8,02 %         | 8,33 %         | 8,33 %         |
| Repos                   | 42,10 %        | 43,20 %        | 30,64 %        | 54,44 %        |
| Présence dans le mbind  | 10,19 %        | 9,25 %         | 10,48 %        | 13,05 %        |
| Maladie                 | -              | -              | 5,37 %         | -              |
| Marché de Diourbel      | 5,26 %         | 3,08 %         | 3,76 %         | 3,33 %         |
| Voyages, visites        | 3,94 %         | -              | -              | -              |
| Cérémonies diverses     | 1,31 %         | -              | 1,61 %         | 1,66 %         |
| Cueillette, ....        | 3,94 %         | -              | 0,53 %         | -              |
| Aménagement intérieurs  | 0,65 %         | 0,61 %         | -              | 0,27 %         |
| Activités non-agricoles | 0,65 %         | -              | 1,07 %         | -              |
| <b>TOTAL MENSUEL</b>    | <b>99,94 %</b> | <b>99,95 %</b> | <b>99,95 %</b> | <b>99,96 %</b> |

La lecture de ce tableau nous permet de faire quelques observations :

a) Tout d'abord, on remarquera qu'au cours de l'hivernage la période de travail la plus forte se situe au mois d'Août, puisqu'on y trouve le pourcentage le plus faible de temps de repos; par ailleurs, on observe, dès le mois de Juillet, la disparition d'un certain nombre de petites activités : voyages, cérémonies, cueillette, ramassage du bois, etc..., puis, on constate un ralentissement des travaux au mois de septembre, avec, notamment, la disparition des travaux concernant l'arachide.

b) On remarquera, aussi, que les soins donnés au mil sont beaucoup plus réguliers dans le temps que ceux donnés à l'arachide; une analyse en détail des "tableaux mensuels récapitulatifs" nous révélerait que le mil est cultivé à titre principal par les hommes et l'arachide par les femmes.

[ consulter dans cette optique l'annexe C ]

c) On remarquera, enfin, la constance dans le temps de certains postes: cuisine, marché de Diourbel, cérémonies diverses, toutes activités auxquelles on consacre le même temps chaque mois.

On peut encore utiliser ces tableaux récapitulatifs mensuels dans un autre but: la comparaison des activités de plusieurs mbind pour un mois donné. C'est ainsi que pour le mois de septembre 1967 nous pouvons établir la comparaison suivante entre les mbind de Raphaël DIONE, Dième DIONE et Ndiogou FAYE:

| Travaux                 | Raphaël DIONE  | Dième DIONE    | Ndiogou FAYE   |
|-------------------------|----------------|----------------|----------------|
| Culture du mil          | 14,16 %        | 26,16 %        | 14,79 %        |
| Culture d'arachides     | -              | 1,33 %         | 4,58 %         |
| Cultures diverses       | -              | -              | -              |
| Approvisionnement eau   | 4,72 %         | 2,33 %         | 5,83 %         |
| Cuisine, pilage         | 8,33 %         | 4,66 %         | 6,25 %         |
| Repos                   | 54,44 %        | 36,66 %        | 53,95 %        |
| Présence dans le mbind  | 13,05 %        | 7,00 %         | 12,08 %        |
| Maladie                 | -              | -              | 2,50 %         |
| Marché de Diourbel      | 3,33 %         | 0,66 %         | -              |
| Voyages, visites        | -              | 3,33 %         | -              |
| Cérémonies              | 1,66 %         | 0,50 %         | -              |
| Cueillette, ....        | -              | -              | -              |
| Aménagements intérieurs | 0,27 %         | -              | -              |
| Activités non agricoles | -              | 17,33 %        | -              |
| <b>TOTAL MENSUEL</b>    | <b>99,96 %</b> | <b>99,96 %</b> | <b>99,98 %</b> |

On peut d'ores et déjà constater des différences de comportement entre le mbind de Dième DIONE, président de la Coopérative, et dont le fils est vulgarisateur de la SATEC (d'où: gonflement du poste "activités non agricoles" et diminution du poste "Repos"), par rapport aux deux autres mbind.

Nous ne sommes cependant pas entièrement satisfaits de cette méthode, car elle ne procure qu'une approche très grossière des comportements de production, l'unité étant la demi-journée de travail. Dorénavant, nous comptons porter nos efforts sur deux points :

- le dépouillement en heures des temps de travaux.
- le chronométrage personnel des différentes activités du mbind au cours d'une même journée.

Une autre utilisation de ces emplois du temps consistera à rapporter le nombre d'unités de travail consacrées à chaque champ aux récoltes obtenues sur ce champ; on peut d'ailleurs décomposer ces temps de travaux selon les différentes opérations pratiquées: semis, 1er binage, 2ème binage, ...

3°/ La pesée des récoltes:

Ce travail, qui a débuté en septembre 1967, consiste à passer dans chacun des 23 mbind en observation au moment où les récoltes sont rentrées, pour demander combien d'unités ("ndal", "goussah", "bassines",...) ont été récoltées pour chaque produit, et à peser une dizaine d'unités pour établir une moyenne statistiquement valable pour l'ensemble du carré.

C'est ainsi que nous avons déjà pu peser la récolte de souna (Pod) de cette année:

Récolte de souna 1 9 6 7

| NOM DES C. C.     | Nombre d'unités récoltées(1) | Poids moyen de l'unité en kg | Poids total de la récolte |
|-------------------|------------------------------|------------------------------|---------------------------|
| Diène DIONE       | 168 N                        | 12,5                         | 2.100,0 kg                |
| Raphaël DIONE     | 32 B                         | 15,0                         | 480,0 "                   |
| Diomaye J. DIOP   | 3 B                          | -                            | -                         |
| E. H. Aliou DIOUF | 30 B                         | 21,0                         | 630,0 "                   |
| Fap DIOUF         | 40 N                         | 9,8                          | 392,0 "                   |
| Faustin DIOUF     | 84 G                         | 11,8                         | 991,2 "                   |
| Ndiougou FAYE     | 130 N                        | 19,6                         | 2.548,0 "                 |
| Mbagnick NDIAYE   | 130 G                        | 9,2                          | 1.196,0 "                 |
| Abdou NGOM        | 191 N                        | 11,2                         | 2.139,2 "                 |
| Fap NGOM          | 32 N                         | 9,5                          | 304,0 "                   |
| Michel NGOM       | 93 N                         | 12,7                         | 1.181,1 "                 |
| Daly SENE         | 85 G                         | 8,9                          | 756,5 "                   |
| JMV TINE          | 30 B                         | -                            | -                         |
| Malick TOURE      | 17 G                         | -                            | -                         |
| Philippe DIOP     | 20 N                         | 10,3                         | 206,0 "                   |
| Ycussou FALL      | 50 B                         | -                            | -                         |
| Balthazar NGOM    | -                            | -                            | -                         |
| Fap NGOM          | 70 N                         | 10,5                         | 735,0 "                   |
| Ngor NGOM 1       | -                            | -                            | -                         |
| Adama DIAW        | 70 G                         | 10,4                         | 728,0 "                   |
| Koumane DIONE     | 63 G                         | 8,5                          | 535,5 "                   |
| Gorame DIOUF      | 174 N                        | 10,8                         | 1.879,2 "                 |
| Moustapha SENE    | 50 G                         | 10,4                         | 520,0 "                   |

(1) : N = " Ndal "  
 G = " Goussah "  
 B = " Bassine".



Les vides de ce tableau sont dûs soit à l'insuffisance du nombre d'unités à peser, ce qui aurait conduit à une moyenne fautive pour l'évaluation de la récolte du mbind, soit au retard de certains mbind dans leurs rentrées de récoltes par rapport aux autres.

Nous comptons procéder de même pour peser les récoltes de Sanio; d'arachides, de sorgho et de haricots pour les 23 mbind sur lesquels nous travaillons.

### § 3 : Les activités non agricoles

Parmi les activités non agricoles de Ngohé, nous pouvons distinguer le commerce et l'artisanat.

#### 1°/ Le commerce :

Nous avons commencé à procéder, en juin 1967, à un recensement des différents "commerçants" de Ngohé. A cette occasion, nous avons pu constater combien la notion de "commerçant" pouvait être floue, puisque bien souvent des personnes, qui n'ont pas de "stock" à commercialiser, revendent à leurs voisins le surplus qui leur reste d'un marché récemment fait à Diourbel; il nous semble donc que le critère à retenir pour classer quelqu'un dans la catégorie des commerçants est celui de l'existence d'un "stock commercialisable".

Une seconde difficulté s'est offerte avec le fait que les personnes que nous avons retenues comme "commerçants" à Ngohé restent avant tout des agriculteurs: l'existence de leur commerce dépend de leurs activités agricoles, et nous avons pu assister, au cours du dernier hivernage, à une diminution sensible du nombre de commerçants; de plus, il n'est pas établi, dans les rentrées monétaires et dans l'utilisation de cet argent, de distinction entre ce qui relève proprement du commerce et ce qui relève d'une activité plus générale de cultivateur; aussi, une mauvaise année agricole (comme ce fut le cas l'année dernière) entraîne, par suite du manque de liquidités nécessaires au renouvellement des stocks, la disparition d'un certain nombre de commerçants, quitte à les voir réapparaître l'année suivante, si la conjoncture agricole se révèle meilleure.

Après avoir effectué ce recensement, nous avons élaboré un questionnaire sur la "commercialisation", qui nous a servi à faire une enquête directe auprès des commerçants de Ngohé [cf. en annexe C ce questionnaire sur la commercialisation]. Cette enquête avait pour but de classer les motivations qui guidaient les habitants de Ngohé vers le commerce, et d'analyser quel processus de calcul économique ces derniers utilisaient pour obtenir une marge bénéficiaire.

Devant la maigreur des résultats, nous avons procédé à une observation directe; depuis le mois d'Août 1967, nos enquêteurs passent trois fois par semaine chez Ygo D. et Dié S., deux commerçants de Ngohé (les autres commerçants se sont montrés d'une excessive méfiance); à chacun de leurs pesages, nos enquêteurs s'informent des derniers achats que le commerçant a effectués à Diourbel, et des dernières ventes qu'il a réalisées à Ngohé. Les renseignements concernant les ventes ne nous fournissent que le sexe et le village d'origine de l'acheteur, afin de ne pas trop indisposer le commerçant à notre égard.

Voici, à titre d'exemple, le tableau des ventes réalisées par Dié S. au cours de la deuxième quinzaine de Septembre.

| Produits<br>Villages                 |       | Huile                 | Riz   | Tomates | Kola | Sucre | Pétrole | TOTAL |
|--------------------------------------|-------|-----------------------|-------|---------|------|-------|---------|-------|
|                                      |       | K<br>A<br>L<br>O<br>M | H.    | 170     | 375  | 15    | 150     |       |
| F.                                   | 1.040 |                       | 800   | 30      |      | 80    |         | 1.950 |
| TOTAL                                | 1.210 |                       | 1.175 | 45      | 150  | 80    | 100     | 2.760 |
| M<br>B<br>I<br>N<br>D<br>O           | H.    |                       | 250   | 50      |      |       |         | 300   |
|                                      | F.    |                       |       |         |      |       |         | -     |
|                                      | TOTAL |                       | 250   | 50      |      |       |         | 300   |
| N<br>G<br>O<br>D<br>I<br>E<br>M<br>E | H.    | 330                   | 225   | 25      |      |       |         | 580   |
|                                      | F.    | 480                   | 400   | 10      |      |       |         | 890   |
|                                      | TOTAL | 810                   | 625   | 35      |      |       |         | 1.470 |
| N<br>D<br>O<br>F<br>F<br>E<br>N<br>E | H.    | 220                   |       |         | 25   |       |         | 245   |
|                                      | F.    | 440                   | 500   |         | 50   |       |         | 990   |
|                                      | TOTAL | 660                   | 500   |         | 75   |       |         | 1.235 |
| S<br>I<br>N<br>D<br>I<br>A<br>N<br>E | H.    |                       | 550   |         |      |       |         | 550   |
|                                      | F.    | 890                   | 875   | 30      |      |       |         | 1.795 |
|                                      | TOTAL | 890                   | 1.425 | 30      |      |       |         | 2.345 |
| T O T A L                            |       | 3.570                 | 3.975 | 160     | 225  | 80    | 100     | 8.110 |
| TOTAL par<br>sexe :                  |       |                       |       |         |      |       |         |       |
|                                      | H.    | 720                   | 1.400 | 90      | 175  | -     | 100     | 2.485 |
|                                      | F.    | 2.850                 | 2.575 | 70      | 50   | 80    | -       | 5.625 |

Ce tableau est très riche d'enseignements :

- 1 - Tout d'abord, connaissant le bénéfice réalisé sur chaque unité de produit vendu (questionnaire sur la commercialisation), il nous est possible de calculer le bénéfice total réalisé en 15 jours.
- 2 - On peut mesurer, grâce à ce tableau, l'influence dans l'espace du commerçant; bien sûr, les plus fortes ventes de Dié S. se font à Kalom, village où elle est établie; mais, elle n'en rayonne pas moins sur les villages avoisinants : Mbindo, Ngodilème, Ndoffène, Sindiane.
- 3 - On peut classer les différents produits selon leur importance dans le chiffre total d'affaires; c'est ainsi que le riz et l'huile viennent largement en tête :  
riz : 49,01 %  
huile : 44,01 % } des ventes.

Virement ensuite : la kola : (2,77 %)  
les tomates : (1,97 %)  
le pétrole : (1,23 %)  
le sucre : (0,98 %)

- 4 - Enfin, on peut étudier la répartition par sexe des achats, soit à l'intérieur d'un village, soit pour un produit donné; sur le total des ventes de cette deuxième quinzaine de septembre, 30,64 % ont été réalisées par des hommes, tandis que 69,35 % ont été réalisées par des femmes.

De plus, nous devons signaler que nous avons un commerçant en observation "complète", à Sobmack (emplois du temps, entrées et sorties d'argent), ce qui permettra d'étudier sur un cas précis comment le commerce est imbriqué dans le reste de l'exploitation.

## 2°/ L'artisanat

En ce qui concerne l'artisanat, notre travail est beaucoup moins avancé. D'une part, nous n'avons pas encore procédé à un recensement complet des différents artisans de Nghé; d'autre part, nous ne <sup>nous</sup> sommes pas encore livré à des enquêtes directes auprès de ces artisans; nous comptons le faire au cours de la prochaine saison sèche.

Cependant, nous avons un cordonnier, résidant à Ngodilème, en observation complète, de même qu'un "griot" (ce dernier pourrait-il être classé parmi les "producteurs de services" ?)

Ces "observations complètes" vont d'ailleurs nous conduire à l'étude des comportements de consommation, fondée principalement sur l'analyse des "sorties d'argent".

SECTION II. L'OBSERVATION DES COMPORTEMENTS DE CONSOMMATION :

Nous aborderons l'étude des comportements de consommation par deux biais : d'une part, par l'analyse de budgets familiaux, et, d'autre part, par l'évaluation de l'auto-consommation alimentaire.

1°/ L'analyse des budgets familiaux

En ce qui concerne cette analyse de budgets familiaux, nous allons successivement exposer la méthode que nous avons utilisée, et quelques résultats que nous avons obtenus.

A) La méthode :

1 - Le système des relevés :

Pour les relevés d'"entrées d'argent" et de "sorties d'argent", le système installé est exactement le même que celui dont nous avons déjà parlé au sujet des "emplois du temps"; d'ailleurs, les relevés d'entrées et de sorties d'argent sont menés concurremment à ceux des emplois du temps (même système de calendrier de passage pour nos quatre enquêteurs) au sein des 23 mbind que nous avons en observation.

2 - Le dépouillement des relevés :

Pour le dépouillement des relevés d'entrées et de sorties d'argent, nous utilisons deux sortes de tableaux :

a) Un calendrier mensuel des opérations :

Nous récapitulons toutes les opérations effectuées au cours d'un mois dans un mbind dans un "calendrier mensuel".

Voici, par exemple, un échantillon de ce tableau de dépouillement pour le mbind de Raphaeël DIONE:

.../...

| Date de l'observation | Sorties d'argent |                |          |              | Entrées d'argent |                        |                    |           |
|-----------------------|------------------|----------------|----------|--------------|------------------|------------------------|--------------------|-----------|
|                       | Somme            | Opération      | Débiteur | Créditeur    | Somme            | Opération              | Débiteur           | Créditeur |
| 10<br>Mai             | 15 Fr            | Achat de sucre | R.DIONE  | Aï's.NDIAYE  | 150 Fr           | Remboursement          | Coopérative        | T.NGOM    |
|                       | 10 "             | " de kola      | " "      | Ndéla NDIAYE |                  | Coopérative            |                    |           |
|                       | 25 "             | " de tomates   | " "      | Maïss.NDIAYE |                  |                        |                    |           |
|                       | 50 "             | " d'1 bière    | " "      | Mberï DIAGNE |                  |                        |                    |           |
|                       | 100"             | " de vin       | " "      | F. THIOR     | 400 "            | Vente de farine de mil | Marché de Diourbel | D.FAYE    |
|                       | 10 "             | " de kola      | " "      | NGOR DIOB    |                  |                        |                    |           |
|                       | ---              | ---            | ---      | ---          |                  |                        |                    |           |
|                       | 100"             | Achat de mil   | T.NGOM   | R.DIONE      |                  |                        |                    |           |
|                       | 10 "             | Achat de kola  | " "      | Ndéla NGOM   |                  |                        |                    |           |
| ---                   | ---              | ---            | ---      |              |                  |                        |                    |           |
|                       | 250"             | Don            | D.FAYE   | DIBO NGOM    |                  |                        |                    |           |
| 12<br>Mai             | 80"              | Achat de vin   | R.DIONE  | Latir SENE   | 100 "            | Don                    | T.NGOM             | R.DIONE   |
|                       | 20"              | Don            | " "      | DEMBA SY     |                  |                        |                    |           |

b) Un tableau mensuel récapitulatif :

Ce tableau mensuel récapitulatif est établi séparément pour les sorties d'argent et pour les entrées d'argent. Cependant, dans les deux cas, la présentation reste la même: il présente, en abscisses, les différentes personnes actives du mbind, et, en ordonnées, les différentes rubriques qui sont soit source de revenus, soit occasion de dépenses. Ce tableau permet donc une totalisation mensuelle par personne et par produit des différentes sommes consacrées aux dépenses du mbind, ou des différents gains. On peut ainsi effectuer la comparaison de la structure des dépenses ou des gains d'un même mbind au cours de plusieurs mois, ou de plusieurs mbind pour le même mois.

Par ailleurs, les renseignements contenus dans ces deux tableaux nous permettent la construction d'un tableau de portée beaucoup plus vaste: un tableau d'échanges mensuels "de Ngohé, que nous avons bâti uniquement pour les dépenses, mais qui peut servir aussi pour les recettes. En ordonnées, nous avons porté les noms des chefs des 23 mbind que nous avons en observation, regroupés selon les trois villages auxquels ils appartiennent; en abscisse, nous avons porté les différents villages ou villes (telle Diourbel) auxquels sont liés nos chefs de mbind, d'après les relevés que nous avons effectués. Ce tableau nous permet d'évaluer, par exemple, combien Raphaël DIONE a dépensé, au mois de Juin 1967, respectivement à Ngodilème, Kolom, Sobmack, dans les autres quartiers de Ngohé, à Diourbel, etc...; nous pouvons ainsi mesurer l'intensité des liaisons économiques entre les différents villages de Ngohé, ou entre chaque village de Ngohé et l'extérieur (Diourbel, principalement).

Evidemment, ce tableau n'est qu'une très grossière approximation des échanges mensuels réalisés à Ngohé, puisque nous n'avons que 23 mbind en observation, c'est-à-dire même pas le dixième du total des mbind de Ngohé. Cependant, ce qui nous a retenu, ce n'est pas la recherche d'une vérité statistique exhaustive, mais l'appréhension d'un phénomène, à savoir : les liaisons économiques que chaque village de Ngohé entretient avec ses voisins immédiats et avec la "ville" de Diourbel.

### B. Les résultats

La première constatation qui s'impose à la lecture de ces différents tableaux, est qu'il y a une énorme différence entre certains mbind où circule beaucoup d'argent chaque mois, et d'autres où l'on n'observe pratiquement ni entrées, ni sorties. Une rapide enquête nous a permis de savoir que la "circulation de monnaie" n'était pas considérée comme critère de richesse chez les Sérers de Ngohé : seule, l'évaluation de la fortune (cheptel, matériel, ameublement, bijoux, habits, ...) compte.

Les tableaux récapitulatifs mensuels du mbind de Raphaël DIONE nous ont permis de dresser la structure des consommations; le total des dépenses du mbind a été de 1.115 francs en juin, et de 1.120 francs en juillet 1967, pour trois personnes actives; la décomposition de ces sommes donne la structure suivante :

| JUIN 1967   | JUILLET 1967  |
|---|---|
| I ) <u>ALIMENTATION</u> :                                   | I ) <u>ALIMENTATION</u> :                                   |
| 1 - Kola : 23,76 %  | 1 - Kola : 20,53 %  |
| 2 - Boissons : 7,17 %                                       | 2 - Sucre : 7,14 %  |
| 3 - Fruits : 6,27 %   | 3 - Boissons : 6,69 %                                       |
| 4 - Condiments : 4,48 %                                     | 4 - Fruits : 6,69 %   |
| 5 - Poisson : 0,89 %  |   |
| <u>T O T A L</u> : 42,57 %                                  | <u>T O T A L</u> : 41,05 %                                  |
| II ) <u>ACHAT DE MIL EN VUE DE TRANSFORMATION</u> : 17,93 % | II ) <u>ACHAT DE MIL EN VUE DE TRANSFORMATION</u> : 24,10 % |
| III) <u>VETEMENTS</u> : 17,93 %                             | III) <u>ACHAT DE SEMENCES-ARACHIDES</u>                     |
| IV) <u>DONS</u> : 11,21 %                                   | 8,92 %  |
| V) <u>PRETS</u>   | IV) <u>DONS</u> : 8,92 %                                    |
| Remboursements : 7,17 %                                     | V) <u>HYGIENE, TOILETTE</u> : 2,23 %                        |
| VI) <u>TONTINE</u> : 2,24 %                                 |   |
| VII) <u>ECLAIRAGE</u> : 0,89 %                              |   |

Les observations que peut amener la lecture de ce tableau sont au nombre de trois :

1 - On note tout d'abord la prépondérance des "dépenses alimentaires", et la stabilité de leur importance dans le temps. Cette catégorie est peut-être conçue de façon trop extensive, puisque nous y faisons entrer la "kola", qui arrive largement en tête de ces dépenses alimentaires.

2 - Les "achats de mil en vue de transformation" ne peuvent être considérés comme une dépense nette, puisqu'il s'agit de mil acheté par les femmes du carré (notamment, Timbane Ngom, la mère) à seule fin d'être pilé et vendu sous forme de "cous-cous" ou de farine à Diourbel.

3 - On remarquera aussi l'importance relative et constante des "dons" dans la structure des dépenses.

De même, et toujours grâce aux "tableaux récapitulatifs mensuels", nous pouvons analyser la structure des entrées d'argent pour le mbind de Raphaël Dione, en cours des mois de juin et de juillet 1967; ces entrées d'argent se chiffraient à 1.230 francs en juin et à 1.690 francs en juillet pour les trois personnes actives du mbind, et se décomposaient de la façon suivante:

| Juin 1967                        |               | Juillet 1967                      |               |
|----------------------------------|---------------|-----------------------------------|---------------|
| Vente de mil (farine, couscous): |               | Vente de mil (farine, couscous) : |               |
|                                  | 73,98 %       |                                   | 92,30 %       |
| Dons :                           | 20,32 %       | Dons :                            | 5,91 %        |
| Emprunts, Remboursements:        | 5,69 %        | Divers :                          | 1,77 %        |
|                                  | <hr/> 99,99 % |                                   | <hr/> 99,98 % |

A la lecture de ce tableau, on constate que la source de revenus monétaires primordiale pour le mbind (vente de farine ou de couscous de mil) est due à l'activité presque solitaire de Timbane Ngom, mère de Raphaël Dione, qui achète son mil à Ngohé, le transforme et va le revendre à Diourbel; elle possède ainsi une grande indépendance économique vis-à-vis des autres membres du mbind, ce qui nous semble l'un des caractères fondamentaux de la femme Sérér.

On remarquera aussi l'importance relative des dons en tant que source de revenus monétaires; c'est ainsi que la solde entre "dons-sorties d'argent" et "dons-entrées d'argent" s'est résolu en un gain net de 125 francs pour le mbind en juin; par contre, en juillet, l'équivalence des prestations (100 francs contre 100 francs) s'est traduite par un solde nul.

Mais, toutes ces analyses ne nous permettent d'appréhender que les consommations payables en monnaie; il est bon de mesurer le complément de ces consommations, c'est-à-dire: l'auto-consommation alimentaire.

## 2°/ L'évaluation de l'auto-consommation :

Cette partie de notre travail n'a débuté que très récemment (fin septembre 1967). Grâce à la bascule qui nous sert à la pesée des récoltes et qui est d'une bonne précision (graduation de 20 grammes en 20 grammes), nous faisons peser systématiquement tout ce qui est préparé en vue de chaque repas. Etant donné la méfiance qui nous a été manifestée parfois, et ne voulant pas trop perturber la vie privée des habitants de Ngohé, nous avons retenu, pour cette étude, les mbinds de chacun de nos quatre enquêteurs. En effet, grâce aux relevés d'entrées et de sorties d'argent que nous avons dépouillés au préalable,

nous estimons que le salaire mensuel que nous leur distribuons ne perturbe en rien la consommation alimentaire; même s'ils doivent verser une pension à leur frère aîné ou à leur oncle, cette source de revenus ne se traduit ni par l'achat de quantités supplémentaires de mil, ni par l'apparition d'aliments nouveaux, mais est détournée vers d'autres consommations: vêtements,.... Ce phénomène mérite d'ailleurs que nous nous y arrêtions: il s'agira en quelque sorte d'une "expérimentation" (injection d'un revenu monétaire mensuel dans un mbind), qui pourra peut-être nous permettre de faire des calculs d'élasticités et d'établir des courbes de consommation.

Le système établi pour la pesée de l'auto-consommation est simple; chaque enquêteur garde la bascule une semaine dans son mbind et est chargé de peser tout ce qui est préparé pour les repas; pour le mil, notamment, les enquêteurs doivent le peser au cours de ses diverses transformations: en épis, en graine et en farine. Nous espérons pouvoir ainsi établir un certain nombre de coefficients, et, surtout, observer les variations de l'auto-consommation tout au long d'une année agricole.

Nous pourrions ainsi cerner de près tous les comportements de consommation, étroitement imbriqués, d'ailleurs, aux comportements de distribution.

### SECTION III : L'OBSERVATION DES COMPORTEMENTS DE DISTRIBUTION

En nous fondant sur la définition de la distribution donnée par le Robert : "ensemble des conditions suivant lesquelles a lieu la répartition des richesses entre les membres d'une société",

nous avons trouvé deux modalités principales de la distribution à étudier à Ngohé :

- la distribution par le don
- la distribution par l'association.

#### § 1 : La distribution par le don :

La première source de renseignements concernant cette modalité de la distribution se trouve être nos relevés d'entrées et de sorties d'argent; nous avons déjà vu, par exemple, l'importance relative des dons dans les dépenses et les recettes du mbind de Raphaël Dione en juin et juillet 1967. La seconde source est de procéder par enquête directe, ce à quoi nous ne sommes que très partiellement livré.

Toutefois, il nous a d'ores et déjà semblé que les différentes modalités du don pouvaient être regroupées selon deux niveaux, d'inégale profondeur: le don peut être, d'une part, la manifestation des relations sociales, et, d'autre part, la manifestation des relations de parenté.

#### 1°/ Le don, manifestation des relations sociales

Le don est l'occasion de manifester son appartenance au réseau des relations sociales, soit à propos des grandes cérémonies, soit à propos des simples visites.



A) Le don de cérémonie :

Les grandes occasions sont: le baptême, la circoncision, le mariage, le décès. Les gens de Ngohé établissent une distinction entre, d'une part, la circoncision et le décès, qui sont des cérémonies très importantes, et, d'autre part, le baptême et le mariage, qui sont des cérémonies mineures.

A l'occasion d'une cérémonie, l'ensemble des invités (parents directs, cousins, frères et soeurs classificatoires, amis, voisins, ...) va manifester sa solidarité en faisant un don d'importance variable. Par exemple, à l'occasion du décès d'un homme, ses deux fils vont se répartir les tâches: l'un va faire tuer les boeufs, l'autre s'occupe d'organiser les réjouissances; ils recevront donc tous les deux des dons de l'ensemble des invités, ainsi que le neveu du défunt (parenté matrilinéaire).

C'est à l'occasion d'un baptême récent, chez Jacques D., que nous avons pu mesurer l'importance de ces dons:

- le père, Jacques D., a reçu 750 francs  
(dont 14 dons de 25 francs)
- la mère de Jacques D., Daba Ngom, a reçu 570 francs  
(dont 11 dons de 15 francs).
- la femme de Jacques D., Diague Ndiaye, a reçu 480 francs.

Cette hiérarchie dans les dons pourrait être d'ailleurs, le reflet de l'importance sociale accordée à chacun des membres de la parenté vis-à-vis de l'enfant nouveau-né.

Mais, cette solidarité par le don se manifeste aussi en dehors des grandes occasions.

B) Le Don de visite :

Les dons de visite sont de trois sortes :

1°/ Lorsqu'on se rend chez un parent ou chez un ami, on doit apporter de la kola ou du tabac aux grandes personnes, des biscuits, des bonbons ou des beignets aux enfants. En principe, on ne fait pas de don en argent s'il n'y a pas eu de malheur (vol, incendie,...).

En cas de malheur, on peut offrir de l'argent, des pagnes, des foulards ou des chaussures.

2°/ Lorsqu'on quitte un parent classificatoire (mère, tante, grand-frère), c'est à celui-ci de vous faire un don. La somme donnée dépend de la richesse du donateur, de sa libéralité et de l'estime qu'il porte au récipiendaire.

3°/ Si l'on reçoit la visite d'un marabout, il faut lui faire obligatoirement un don, quitte à emprunter, si nécessaire.

En dernière analyse, la grande distinction que font les habitants de Ngohé est celle qui existe entre "Abater" (don de cérémonie, aussi bien pour les parents que pour les amis ou voisins) et "Tjit" (don courant, aussi bien pour les parents que pour les amis ou voisins).

2°/ Le don, manifestation des relations de parenté :

Outre la participation aux grandes cérémonies de la famille, comme nous l'avons déjà vu, il existe une circulation quotidienne de dons au sein du mbind. Grâce au lexique établi par B. DELPECH sur les "termes de parenté en pays Sérér", il nous sera possible de pondérer les différents liens de parenté par les sommes monétaires qui circulent sous la forme de dons ordinaires. Parmi ces dons ordinaires qui circulent à l'intérieur d'un même mbind, on peut distinguer ce qui provient du travail agricole, de ce qui provient du travail industriel.

A) La redistribution des revenus du travail agricole :

Cette forme de don est repérable principalement grâce à notre système de relevés d'entrées et de sorties d'argent. Ces dons ne sont pas obligatoires, et permettent au mari de subvenir aux besoins de sa femme, à la femme à ceux du mari, et aux parents à ceux des enfants. En effet, chaque personne du mbind est indépendante sur le plan économique, sauf les chefs de ménage qui cultivent du mil pour tout le monde. Si un déséquilibre se produit au détriment de l'une des personnes du mbind, l'équilibre est rétabli grâce à un don; c'est ainsi que le chef de mbind reçoit beaucoup de petits dons de la part des autres résidents, puisque c'est lui qui subvient à leur alimentation tout au long de l'année. Cependant, les femmes ne peuvent se montrer trop excessives dans leur générosité, car, étant donné le système de parenté traditionnellement matrilineaire des habitants de Ngohé, leurs biens appartiennent principalement au matrilignage; dans ce cas, les membres de leur lignage peuvent estimer que les biens du lignage sont dilapidés par cette excessive générosité, et venir exiger une légitime restitution.

B) La redistribution des salaires du travail industriel :

Nous avons pu observer que, grâce à la proximité de Diourbel, un certain nombre de personnes actives partent travailler à Diourbel, sans pour autant couper les liens avec leur mbind d'origine: certains y reviennent dormir tous les soirs, d'autres y reviennent fin de semaine. Dès lors, il nous a paru intéressant de savoir comment le salaire qu'ils gagnent dans une entreprise industrielle moderne "se diffuse" dans leur mbind d'origine, grâce au système du don, et jusqu'à quel degré de parenté. Si nous pouvions éclaircir ce problème, il nous semblerait tenir l'une des clefs du comportement des sociétés traditionnelles à l'égard de la monnaie.

Aussi, avons-nous déjà procédé à un recensement préalable des personnes actives de Ngohé qui gagnent un revenu mensuel fixe à l'extérieur; au cours de la prochaine saison sèche, nous comptons effectuer une enquête par questionnaire sur ce sujet.

Dans cette étude de la distribution par le don, nous avons laissé de côté ces deux modalités spéciales que sont la dot et l'héritage, manquant de données à ce sujet; nous comptons combler ce vide assez rapidement. Mais, la leçon qui se dégage de ce schéma d'étude est qu'il faudra que nous suivions au plus près l'étude de la parenté qu'a faite B. DELPECH, car c'est la parenté Sérér qui, somme toute, est la clé de l'explication de cette distribution par le don.

§ 2 : La distribution par l'association :

Une autre modalité de la distribution consiste à s'unir pour pouvoir profiter au mieux des richesses à partager. C'est ainsi que nous avons pu constater l'existence, à Ngohé, d'associations de prévoyance et d'associations de gain.

1° - Les associations de prévoyance :

Il existe des communautés, composées de 10 à 30 membres, formées uniquement en prévision de l'une des cérémonies (baptême, circoncision, mariage, décès) dont l'un d'entre eux aura à supporter la charge.

La cotisation est la même pour tout le monde; la seule distinction qui est établie est celle qui existe entre grandes personnes (50 francs) et enfants (25 francs); le prix de la cotisation est d'ailleurs variable en fonction de la saison: il est de 25 francs pendant l'hivernage, de 50 francs au moment de la traite.

Dès que l'un des évènements cités survient, tous les membres de cette communauté versent, dans un délai de quinze jours, leur cotisation au membre de l'association à qui incombe les devoirs familiaux de rigueur. Evidemment, ces associations sont fondées "intuitu personæ"; nous ne les avons pas encore toutes recensées.

2° - Les associations de gain :

Par ailleurs, il existe, entre les femmes de certains quartiers, des "tontines". Le principe en est simple: chaque femme fournit chaque mois sa cotisation, et l'ensemble des cotisations est versé à l'une d'entr'elles, selon un ordre établi à l'avance.

A l'issue de cette étude des comportements de distribution, un problème saute aux yeux : celui de l'existence d'un "surplus", permettant tout le processus de redistribution analysé, avec toutes les implications théoriques que cette notion entraîne; nous nous contentons de soulever ce problème, nous gardant bien d'y donner réponse dans l'immédiat.

Une autre difficulté est amenée par la comparaison entre comportements de production et comportements de consommation; en effet, unité de production et unité de consommation ne se recourent pas, en pays Sérère; l'unité de production est le "mbind", puisque toutes les personnes actives du mbind travaillent sur l'ensemble des champs du mbind, tandis que l'unité de consommation est la "cuisine", qui regroupe le chef de ménage, sa ou ses femmes et leurs enfants; il peut ainsi y avoir trois "cuisines" dans certains mbind. De plus, les mouvements saisonniers de population perturbent encore plus le phénomène. Il sera bon d'étudier comment s'opère l'ajustement entre quantités produites et quantités consommées.

Mais, toutes ces études de comportement appellent la recherche d'une explication; sans vouloir par trop empiéter sur le domaine du psychosociologue, l'économiste peut s'y livrer en partie.

2ème PARTIE : LES TECHNIQUES DE RECHERCHE DES MOTIVATIONS.

Comme définition de la "motivation", nous prenons celle qui nous est fournie par le Petit Robert :

"ensemble des facteurs déterminant le comportement de l'agent économique, plus particulièrement du consommateur".

En supprimant la restriction finale de cette définition, (notre étude s'intéresse tout autant au comportement du producteur qu'à celui du consommateur), il nous semble que l'ensemble des facteurs déterminant le comportement économique des habitants de Ngohé peuvent être regroupés sous quatre rubriques :

- le facteur ethnique
- le facteur religieux
- les facteurs historiques
- les institutions.

Dans l'état actuel de nos recherches, il nous semble prématuré d'établir une hiérarchie entre ces différents facteurs; cependant, notre impression personnelle (qui rejoint les impressions plus générales d'autres observateurs), est que, chez les Sérers de Ngohé, le facteur prédominant est le facteur ethnique.

A part cette prédominance du facteur ethnique, nous ne pouvons pas établir, dans une première approche, de hiérarchie entre les trois autres facteurs: religion, histoire, institutions; nous nous contenterons de les aligner à parité.

§ 1 : L'influence des facteurs ethniques

L'éthnie Sérer manifeste son originalité à travers le système de parenté, la religion et la culture Sérer, ces trois coupures n'étant d'ailleurs opérées que pour les besoins de l'analyse, car, dans la réalité, ces trois domaines ne forment qu'un tout bien intégré; c'est ainsi, notamment, que la distinction entre "religion" et "culture" Sérer est des plus maladroites.

1°/ La système de parenté :

Le système de parenté a été principalement étudié par B. DELPECH sur le village de Ngodilème. Il nous suffira de reprendre ici quelques faits pour marquer la grande influence du système de parenté sur les comportements économiques.

Le trait majeur est que le système de parenté Sérer traditionnel est un système matrilineaire; ceci a une conséquence économique directe: tous les biens d'un homme viennent de la famille de sa mère, et iront au fils de sa sœur; les femmes ne sont donc pas possesseurs des biens, mais servent simplement d'intermédiaire pour la transmission de ces biens. C'est ainsi qu'à la mort d'un homme les biens qui lui viennent de son oncle sont

transmis à son neveu (le fils de sa soeur), tandis que les biens qu'il a acquis personnellement sont transmis à son fils.

Ce système de parenté matrilineaire a des conséquences directes sur l'organisation du travail: c'est ainsi que les fils d'un chef de ménage déterminé doivent un certain temps de travail sur les champs de leur oncle maternel; par contre, les filles sont associées au travail de leur mère. Et, contrairement à ce que l'on croit, la constitution de la dot n'est pas le fait d'un simple individu, mais de tout le lignage maternel: en effet, ce sont la mère, les tantes, les soeurs du futur marié qui, par leur travail, ont accumulé les biens ou les sommes nécessaires à la constitution de cette dot. On en arrive, à la limite, à une situation extrême, étudiée par B. DELPECH à Ngodilème et dénombrée quatre fois; celle du mariage préférentiel d'un individu avec la fille de son oncle maternel; le système est tel que la dot versée par l'individu à son oncle maternel revient à son fils à la mort du frère de sa femme.

Mais, avec l'évolution actuelle et l'influence des ethnies voisines, le système matrilineaire tend de plus en plus à disparaître au profit du système patrilineaire; dans cette période de transition, les conflits se font violents, notamment à propos des héritages. L'étude du système de parenté est donc pour nous la clé des explications économiques concernant la circulation de la dot, des héritages et des dons.

## 2°/ La religion et la culture Sérère :

Sur ce point, nous avons travaillé en collaboration profonde avec Mr. HERBERT PEPPER, ethno-musicologue de l'O.R.S.T.O.M., chargé de la constitution d'"Archives Culturelles" pour le Sénégal. Nous procédons à des enregistrements sur le terrain, et Mr. PEPPER se charge de la transcription et de la traduction de ces enregistrements.

C'est ainsi qu'en veillée nous avons déjà enregistré des contes et légendes, des devinettes, des proverbes, des danses, des chants, qui sont en voie de dépouillement. Nous comptons plus tard, et à l'instigation de Mr. PEPPER, nous pencher sur les aspects proprement religieux de la vie des Sérères de Ngohé: pangols, rites et rituels, cérémonies propitiatoires, manifestations magiques,...

Nous n'insisterons pas sur l'influence que peut avoir cette "vision globale du monde" des Sérères, traduite dans leur religion et leur culture, sur leur comportement économique.

C'est ainsi qu'on a l'habitude d'opposer le traditionalisme des Sérères à la "modernité" des wolofs, ou le "culte de la terre" chez les Sérères à l'"esprit de gain" des Wolofs. C'est par la réunion de ces informations sur leur culture que nous arriverons peut-être à des explications.

Mais, les Sérères de Ngohé sont des Sérères du Baol, en contact permanent et direct avec les wolofs; il sera donc instructif d'étudier comment se déroule le processus de "wolofisation" des Sérères de Ngohé, le wolof apparaissant comme un stade d'évolution supérieur, avec des comportements se prêtant largement à une certaine "occidentalisation".

L'étude du facteur ethnique s'en trouvera donc dédoublée: d'une part, tout ce qui concerne proprement les Sérers; d'autre part, tout ce qui, chez les Sérers de Ngohé, est emprunté aux wolofs.

§ 2 : L'influence des facteurs religieux.

Nous ne parlerons ici que des grandes religions modernes: islam et christianisme, la religion Sérère étant indissociable du facteur ethnique. Ngohé est un endroit privilégié pour l'affrontement des deux religions, puisqu'on y note l'implantation d'une mission catholique, et que, par ailleurs, le mouridisme y gagne chaque jour du terrain. On y note aussi quelques membres de la confrérie des tidjanes.

Pour cerner les oppositions religieuses, nous avons commencé à élaborer un questionnaire, qui nous a permis d'interroger quelques chefs de mbind; très vite, nous nous sommes aperçu de la gêne que provoquait ce questionnaire direct, surtout posé par un européen, classé automatiquement dans le clan des catholiques. Nous avons, cependant, recueilli des informations intéressantes sur les raisons qui ont poussé certains individus à se convertir à l'une ou l'autre religion, sur la manière dont était compris le message des deux religions, sur les "représentations" que se faisaient les membres relevant d'une obédience à l'égard des autres, etc... Mais ayant peur de nous aliéner très rapidement la sympathie des habitants de Ngohé, nous avons abandonné ce procédé, et abordé les questions religieuses uniquement dans le cadre d'enregistrements d'"histoires de vie", technique dont Ph. COUTY a bien décrit tous les profits qu'on pouvait en tirer<sup>(1)</sup>.

A travers les quelques enregistrements déjà effectués perco la virulence des conflits religieux au sein des familles Sérères, notamment des conflits entre les jeunes, attirés par l'une des deux grandes religions "étrangères", et le père ou l'oncle, farouche partisan de la religion du terroir". Nous estimons intéressant de citer un fragment de l'enregistrement de la biographie du frère Jean-Marie-VIANNEY DIOR, effectué le 12 Juillet 1967 :

" ... j'avais dit à mon papa: "ah ! moi, je crois bien...", après avoir bien réfléchi, je lui ai dit: "ah ! je crois que j'irai à Rufisque, aux postulants; je vais devenir frère".-. Qu'est-ce-qu'il m'a dit ? Il m'a dit: "Ah! non, non, non; tu ne seras pas frère, jamais".-. Je lui ai dit: "pourquoi?" .-. Il m'a dit ça : "Je t'ai mis en classe, ce n'était pas pour ça, ce n'était pas pour être frère ni prêtre; ce n'était pas pour ça; j'ai payé mon argent inutilement, comme ça"... Et puis, au retour de la Gambie, mon oncle me disait: "voilà, ça c'est l'homme qui est venu (il parlait de mon petit frère), voilà l'homme; mais, les autres, ils sont des chiens, ils sont des chiens, on les a laissés dans la maison, uniquement soit-disant pour aller en classe, ils ne connaîtront rien".-. Et puis, quand mon petit frère est sorti du "ndout" (2) aussi, ceux qu'on appelle les "selbés", c'est-à-dire: les chefs, disaient: "Toi, tu vas en classe, tu ne connaîtras rien, tu n'as pas fait le ndout, tu devrais venir avec nous (c'est-à-dire: à la circoncision, quoi) prendre des initiations (qu'on a données à mon petit frère); maintenant, il peut te frapper, t'attacher, sans te toucher".

---

(1) Cf. l'article de Ph. COUTY, relatif à l'ouvrage de LANGNESS: "Approche biographique et Science Economique", à paraître dans un Cahier des Sciences Humaines de l'O.R.S.T.O.M.

(2) "ndout" : cérémonie de circoncision, en Sérère.

On reconnaît dans ce passage d'interview différents thèmes : un conflit de vocation, superposé à un conflit religieux, entre père et fils; la supériorité de l'initiation Sérér traditionnelle, vantée par l'oncle et les "chefs", sur la connaissance livresque occidentale; mais, aussi, et en opposition, de la part du père, la notion d'"investissement" qui doit être rentable en ce qui concerne les études de son fils.

§ 3 : L'influence des facteurs historiques :

Les facteurs historiques qui peuvent nous aider à comprendre le comportement économique de Ngohé sont de trois ordres : l'histoire du village, de la région, de l'ethnie; les biographies individuelles; les facteurs conjoncturels.

1°/ L'histoire de Ngohé

Pour la connaissance de l'histoire de Ngohé, l'histoire du Baol et l'histoire des Sérers, nous avons procédé par enregistrement sur "mini-cassette" auprès des anciens de Ngohé. Ces enregistrements sont en train d'être transcrits et traduits grâce aux services de Mr. PEPPER.

Outre les grands événements de la vie de Ngohé (creusement des puits, peste, arrivée des européens...) qui ont tous eu plus ou moins d'incidence sur la vie économique du village, le point qui nous a le plus intéressé est la différence dans les dates d'implantation des différents villages de Ngohé, notamment entre les villages centraux, considérés comme implantation "ancienne", et les "mbind-a-kop", d'implantation plus récente. A défaut de véritables villages pionniers Sérér, il est intéressant de voir s'il existe une différence de dynamisme économique entre villages centraux et "mbind-a-kop", différence faisant intervenir la date d'implantation comme variable. Le premier essai que nous avons fait, grâce aux cahiers de recensement des vulgarisateurs de la SATEC pour 1965 et 1966, ont donné l'accroissement en nature suivant pour le cheptel et le matériel :

|   | Boeufs | Chevaux | Anes | Semoirs à 12 trous | Semoirs à 24 trous | Houes |
|---|--------|---------|------|--------------------|--------------------|-------|
| Villages centraux (implantation ancienne) | - 1    | + 6     | + 17 | + 3                | + 20               | + 31  |
| Mbind-a-kop (implantation récente)        | -      | + 8     | + 7  | -                  | + 18               | - 6   |

Ce qui, en valeur (chiffres de 1966), donne les accroissements suivants :

|                   | Boeufs   | Chevaux   | Anes     | Semoirs   | Houes     | Total       |
|-------------------|----------|-----------|----------|-----------|-----------|-------------|
| Villages centraux | - 15.000 | + 120.000 | + 85.000 | + 287.500 | + 232.500 | + 710.000Fr |
| Mbind-a-kop       | -        | + 160.000 | + 35.000 | + 225.000 | - 45.000  | + 375.000Fr |



Si l'on tient compte du nombre de personnes actives dans les quartiers centraux et dans les mbind-a-kop, on obtient les progressions du cheptel et du matériel par personne active suivantes :

Villages centraux :  $\frac{710.000 \text{ Francs}}{1.636 \text{ personnes actives}} = + 433,98 \text{ francs}$

Mbind-a-kop :  $\frac{375.000 \text{ Francs}}{536 \text{ personnes actives}} = + 699,62 \text{ francs}$

D'après ce premier essai, il semblerait qu'on puisse noter une différence quant à la réceptivité à l'égard du progrès technique entre les villages centraux et les "mbind-a-kop" (1).

## 2°/ Les histoires individuelles

Nous avons déjà signalé l'article de Ph. COUTY mettant en valeur les enseignements qu'un économiste peut tirer de l'enregistrement d'"histoires de vie". Le procédé est très simple: il s'agit d'enregistrer, grâce à une mini-cassette PHILIPS, l'interview d'un habitant de Ngohé. Il est important de laisser parler le plus possible l'"interrogé"; cependant, nous utilisons un guide de discussion", élaboré à l'avance, et prévoyant les grandes lignes de l'interrogation, afin d'éviter l'oubli de points essentiels et les creux longuement inutiles:

- I) - présentation
- II) - enfance
- III) - circoncision
- IV) - mariage
- V) - enfants
- VI) - économie : évaluation du capital  
progrès technique  
calcul économique
- VII) - voyages
- VIII) - religion, histoire
- IX) - politique
- X) - différences sociales
- XI) - acculturation
- XII) - maladies
- XIII) - fléaux naturels
- XIV) - proverbes Sérér.

Cette technique ne se limite donc pas à l'exploration de la vie individuelle des habitants de Ngohé, mais permet de faire le tour de tous les problèmes concernant les Sérérers; nous en avons vu un exemple en ce qui concerne les conflits religieux.

---

(1) Lorsque nos mesures de champs seront terminées, nous pourrons voir s'il existe une différence dans les rapports des superficies cultivées en mil et en arachides entre les villages centraux et les mbind-a-kop.

### 3°/ Les facteurs conjoncturels

Comme nous ne sommes pas en permanence sur le terrain et qu'il est bon de connaître les faits qui se déroulent conjointement à nos relevés, nous avons chargé l'un de nos enquêteurs de tenir un journal de Ngohé", dans lequel seraient retracés au jour le jour les événements marquants de la vie du village. Le procédé n'a pas donné jusqu'ici de résultats intéressants, l'enquêteur n'ayant pas assez de distance à l'égard de son milieu pour remarquer les faits importants, et se contentant, pour combler les vides, de raconter des contes et légendes Sérér.

Un autre facteur conjonctuel capital dans une économie agricole comme celle de Ngohé est la climatologie, et, notamment, la pluviométrie. Grâce à l'obligeance du personnel de la SATEC, nous aurons les relevés pluviométriques de Ngohé pour tout l'hivernage de 1967. En effet, selon Mr. de la Mettrie, assistant technique de la SATEC à Diourbel, la façon dont sont réparties les pluies est capitale en ce qui concerne les semis d'arachides; nous tenons donc là l'une des explications des comportements de production de l'arachide.

### § 4 : L'influence des facteurs institutionnels.

L'existence d'institutions peut influencer le comportement des habitants de Ngohé, surtout lorsque ces institutions cherchent à promouvoir une certaine "modernisation" des mentalités. Ces institutions sont soit économiques, soit politiques, soit des groupements divers.

### 1°/ Les institutions économiques :

Les institutions ayant un rôle dans la vie économique de Ngohé sont, à notre connaissance, au nombre de trois: la Coopérative, la SATEC, l'Animation Rurale.

#### A) La Coopérative

Etant donné la grande affabilité du président de la Coopérative de Ngohé, Diène Dione, nous avons pu avoir accès à tous les documents relatifs à la campagne 1966-1967. C'est ainsi que nous avons pu recopier systématiquement tous les reçus d'achat d'arachides par la Coopérative, tous les reçus de vente d'engrais - arachides et d'engrais - mil, et tous les reçus de vente du mil de soudure. Les reçus d'achat d'arachides par la Coopérative nous ont permis d'évaluer la commercialisation de l'arachide en fonction de la date, comme le montre le tableau suivant :

|                            |      |   |        |     |             |
|----------------------------|------|---|--------|-----|-------------|
| du 3 janvier au 8 janvier  | 1967 | : | 9.381  | kgs | ( 15,50 % ) |
| du 9 janvier au 15         | " "  | : | 968    | kgs | ( 1,60 % )  |
| du 16 janvier au 22        | " "  | : | -      |     | ( - )       |
| du 23 janvier au 29        | " "  | : | 14.602 | kgs | ( 24,13 % ) |
| du 30 janvier au 5 février | " "  | : | 26.000 | kgs | ( 42,97 % ) |
| du 6 février au 12         | " "  | : | 3.616  | kgs | ( 5,97 % )  |
| du 12 " au 19n             | " "  | : | 3.910  | kgs | ( 6,46 % )  |
| du 20 " au 25              | " "  | : | 2.021  | kgs | ( 3,34 % )  |
| POIDS T O T A L            |      | : | 60.498 | kgs | 99,97 %     |

Il est évident que l'existence de cette coopérative modifie le comportement des agriculteurs; cet aspect est encore plus intéressant pour la campagne 1967-1968, puisque les "organismes stockeurs" (commerçants privés rachetant l'arachide) viennent d'être supprimés officiellement. Nous aurons là une expérience vivante: celle de la modification de l'attitude des cultivateurs non-coopérateurs à l'égard de cette institution.

A côté de cette analyse purement statistique, nous procédons à des enquêtes directes sur le fonctionnement de la Coopérative; c'est ainsi que, le 10 Octobre dernier, nous avons procédé à l'enregistrement de l'assemblée générale annuelle de la Coopérative de Nghé.

#### B) LA SATEC :

D'ores et déjà, il ne fait pour nous pas de doute que la SATEC est l'organisme le plus efficace d'encadrement des cultivateurs, notamment grâce à l'utilisation de "vulgarisateurs", originaires du village dans lequel ils travaillent, dans le cas de Nghé. L'action de vulgarisation est menée systématiquement, et il sera intéressant pour nous de savoir comment elle est perçue par l'ensemble des cultivateurs.

#### C) L'Animation Rurale :

L'action de l'Animation Rurale semble en revanche, plus diffuse, du moins dans le cas de Nghé; il est vrai que les cadres en sont bénévoles, et largement débordés par leur tâche. Il nous a été donné d'assister à une réunion organisée par l'Animation Rurale, en janvier dernier, à Nghé.

#### 2°/ Les institutions politiques :

Nous ne nous sommes pas encore occupé personnellement de l'encadrement des habitants de Nghé par l'Union Progressiste Sénégalaise, parti unique. Il nous a été simplement donné de constater l'achat de cartes du parti à travers les relevés de "sorties d'argent".

#### 3°/ Les groupements sociaux :

Nous plaçons sous ce titre divers regroupements qui ne relèvent pas d'une autorité administrative, mais d'une autre forme d'autorité (religieuse, principalement), ou bien sont de création spontanée.

##### A) Les mouvements de jeunes.

Les mouvements de jeunes à Nghé sont de création spontanée; c'est ainsi qu'il y a des "communautés de jeunes" dans tous les villages de Nghé. Par exemple, la communauté de jeunes de Ngodilème (garçons et filles) se réunit tous les dimanches soir pour percevoir des cotisations, et ensuite discuter librement. Ces cotisations servent à organiser des réjouissances communes, notamment à payer des griots pour l'accompagnement instrumental de danses.

A côté de ces communautés d'allure traditionnelle, il s'est fondé, en Décembre 1966, un petit groupe d'aspect résolument moderne.

Il regroupe en son sein une dizaine de jeunes gens (dont deux jeunes fills) attirés par la musique moderne (jazz ou jerk). Ce groupement a successivement pris les dénominations suivantes : "les Happy Boys", "les Pacific", "les Kind Lambs ", pour s'appeller définitivement: le "Baol's Club".

Les raisons qui ont poussé le fondateur de ce groupe à agir sont les suivantes :

"On veut former un club orchestral et faire quelques chose de mieux pour que ce ne soit pas inanimé; on essaie de progresser, de faire comme nos amis qui sont en ville et qui font des associations assez animées". Le groupe comprend un joueur d'harmonica, un guitariste, un batteur et un chanteur; les réunions ont lieu deux fois par mois; les cotisations sont de 25 francs à chaque réunion, plus 250 francs versés à la fin de chaque mois.

#### B) Les associations d'obédience religieuse.

Du côté musulman, nous n'avons, jusqu'ici, pas noté d'associations organisées; nous n'avons pas, non plus, noté encore l'existence d'un marabout résidant à Nghé; cependant, nous savons que nombre de musulmans de Nghé vont travailler sur le "champ du mercredi" de certains marabouts de Diourbel.

Du côté catholique, par contre, nous trouvons nombre d'associations organisées, rattachées à la Mission Catholique de Diourbel: la Jeunesse Agricole Chrétienne (J. A. C.), les Scouts, les Coeurs Vaillants et la Légion de Marie.

La J.A.C. a été fondée à Nghé en 1963 et comprend à peu près quarante personnes. Le groupe est fortement structuré (président, aumônier, secrétaire, trésorier, etc...); les décisions sont prises en commun, sur proposition du président; chaque mercredi a lieu une réunion de responsables, qui procèdent à un examen collectif des difficultés rencontrées. Les activités du groupe sont diverses: culture d'un champ collectif de mil, à Ndjisse; aide aux malades et aux vieillards: cadeaux, réparation de cases, ....; il y a eu un essai de demande de robinets à l'administration, les membres de la J.A.C. se chargeant de creuser les tranchées pour les conduites; mais, cette demande a été éconduite, devant le coût énorme des conduites pour l'ensemble de Nghé.

Les Scouts de Nghé sont directement rattachés à la troupe de la Mission Catholique de Diourbel fondée en 1966-1967; les réunions ont lieu une fois par mois. Quant aux Coeurs Vaillants et à la Légion de Marie, ils étaient directement sous la responsabilité du frère Jean-Marie-Vianney DIOR, résidant de façon permanente à la Mission de Nghé; depuis peu, le frère Jean-Marie est parti au séminaire de Ngazobil.

Il n'existe pas d'équipe sportive à Nghé; mais, il est curieux de constater qu'aucun jeune de Nghé ne participe aux équipes sportives de Diourbel.

C) Les castes :

Les castes de Ngohé ont été étudiées par B. DELPECH dans son travail sur Ngodilème; parmi les 23 mbind que nous avons en observation permanente, nous avons deux "castés": un griot, Ndiogou Faye, et un cordonnier, Malick Touré. Nous ne prétendons pas en obtenir des renseignements généralisables, mais simplement quelques indications sur l'influence de la caste sur le comportement.

A la fin de cette étude sur les groupements sociaux, la question théorique qui, inévitablement, vient à l'esprit est celle de l'existence de classes sociales; comme la question concernant l'existence d'un surplus (les deux sont d'ailleurs liées), nous nous garderons bien d'y répondre pour le moment: nous savons seulement que les habitants de Ngohé ont établi entre eux une "hiérarchie des richesses" (contrairement à l'idée répandue de l'égalitarisme Sérér) fondée principalement sur l'évaluation du capital: matériel, cheptel, case en dur, vêtements, ameublement, bijoux, .... Nous comptons procéder, au cours de la future saison sèche, à l'évaluation en valeur de ce capital, au moins pour les 23 mbind que nous avons en observation. Après quoi, il nous sera peut-être donné de pouvoir fournir une réponse...

C O N C L U S I O N :

Ce rapport est évidemment sommaire puisqu'il se contente d'indiquer une méthode plutôt que de donner des résultats. Il ne pouvait pas en être autrement dans l'état actuel de nos recherches; lorsque le psycho-sociologue de l'équipe aura fourni les "profils psychologiques" d'un certain nombre d'habitants suivis par nous, nous essaierons alors de sérier parmi toutes les motivations ci-dessus analysées celles qui ont réellement une influence sur les comportements économiques des habitants de Ngohé.

- A N N E X E S -

ANNEXE A : Exemple partiel de calendrier mensuel des emplois du temps.

Unité = demi-journée (X).

Mois de Septembre 1967 dans le mbind de Raphaël DIONE







ANNEXE B : Exemple de tableau récapitulatif mensuel des emplois du temps.

Unité = demi-journée

Mois de Septembre 1967 dans le mbind de Raphaël DIONE.

Raphaël DIONE : Septembre 1967 : récapitulation.

- 47 -

| Emplois du Temps         | Raphaël DIONE    | Timbagne NGOM    | Diouma FAYE      | Total mensuel     | en %           |
|--------------------------|------------------|------------------|------------------|-------------------|----------------|
| Culture du mil           | 25,5 u           | -                | -                | 25,5 u            | 14,16 %        |
| Culture d'arachides      | -                | -                | -                | -                 | -              |
| Cultures diverses        | -                | -                | -                | -                 | -              |
| Approvisionnement en eau | -                | -                | 8,5 u            | 8,5 u             | 4,72 %         |
| Cuisine                  | -                | 0,5 u            | 14,5 u           | 15 u              | 8,33 %         |
| Repos                    | 30 u             | 55,5 u           | 12 u             | 98 u              | 54,44 %        |
| Présence dans le mbind   | 0,5 u            | -                | 23 u             | 23,5 u            | 13,05 %        |
| Voyages, visites         | -                | -                | -                | -                 | -              |
| Cérémonies               | 1 u              | 2 u              | -                | 3 u               | 1,66 %         |
| Aménagements intérieurs  | 0,5 u            | -                | -                | 0,5 u             | 0,27 %         |
| Activités non agricoles  | -                | -                | -                | -                 | -              |
| <b>TOTAL MENSUEL</b>     | <b>60 unités</b> | <b>60 unités</b> | <b>60 unités</b> | <b>180 unités</b> | <b>99,96 %</b> |

ANNEXE C : Questionnaire sur la commercialisation.

ANNEXE C : - QUESTIONNAIRE COMMERCIALISATION - J.M. GASTELLU - (Juin 1967)

- 1 - PRESENTATION : Nom, Sexe, Age, Résidence.  
Nom du chef de carré.  
Religion, Ethnie.
- 2 - Depuis combien de temps êtes-vous commerçant ?  
Est-ce que (votre père )  
(votre mère ) était commerçant ?  
(votre oncle)
- 3 - Autres activités : culture etc...  
Quelle est l'activité principale ?
- 4 - Pourquoi êtes-vous commerçant ?
- 5 - Date du dernier marché.
- 6 - Evaluation du stock:  
Nom du produit { en français  
en Sérér  
Quantité ou Volume  
Prix d'achat.
- 7 - Périodicité du renouvellement selon les saisons ? (à observer)  
Renouvellement à l'épuisement du stock ou avant ?
- 8 - Où est-ce-que vous vous approvisionnez ?
  - a) A Noghé ?  
A Diourbel : au marché ?  
chez le commerçant ?
  - b) Chez un marchand de gros ?  
Chez un détaillant ?
  - c) Auprès d'un Sérér ?  
" d'un Wolof ?  
" d'une autre ethnie ?  
" d'un Maure ?  
" d'un Syro-libanais ?
  - d) Auprès d'un Mouride ?  
" d'un Catholique ?  
" d'un Tidjane ?
- 9 - TRANSPORT :
  - a) Y allez-vous vous-même ou vous servez-vous de l'intermédiaire d'un transporteur ?
  - b) Coût du transport.

- 10 - Prix de vente des produits.
- 11 - Calcul du bénéfice :  
(Prix de vente - (Prix d'achat + Transport ? )
- 12 - Etablissement du prix :  
    en vue du bénéfice ?  
    à l'imitation des autres commerçants ?  
    en fonction de l'éloignement vis-à-vis de Diourbel ?  
    prix forfaitaire ?  
  
    Pourquoi tel prix, et non légèrement en-dessus ou légèrement en-dessous ?
- 13 - Commerce : toute l'année ?  
    uniquement en saison sèche ?
- 14 - Prêts :  
    Accordez-vous des prêts ?    en produits ?  
  en argent ?  
  
    Durée de remboursement  
    Taux de remboursement
- 15 - Pertes : rythme des pertes et leur importance ?  
    sont-elles compensées par les profits ?  
  
    Sinon: pourquoi continuez-vous à commercer ?
- 16 - Prix : fixes ou variables au cours de l'année ?
- 17 - Paiement : ( en argent.  
                  ( en nature.
- 18 - Produits : ( les plus achetés.  
                  ( les moins achetés.
- 19 - Zone d'influence du commerce : le quartier ?  
  le village ?  
  les autres villages ?  
  au-delà ?
- 20 - Connaissance du prix pratiqué par les autres commerçants ?.

ANNEXE D : Exemple de tableau récapitulatif mensuel des entrées et sorties  
d'argent

Mois de Juillet 1967 pour le mbind et Raphaël DIONE.



| NOMS<br>PRODUITS  | S O R T I E S   D ' A R G E N T |         |         | NOMS<br>PRODUITS          | E N T R E E S   D ' A R G E N T . |           |         |
|-------------------|---------------------------------|---------|---------|---------------------------|-----------------------------------|-----------|---------|
|                   | R. DIONE                        | T. NGOM | D. FAYE |                           | R. DIONE                          | T. NGOM   | D. FAYE |
| Mil               |                                 | 270 frs |         | Mil (farine,<br>couscous) | 25 frs                            | 1.035 frs | 500 frs |
| Arachides         |                                 |         | 100 frs | Dons                      | 100 frs                           |           |         |
| Kola              | 70 frs                          | 150 frs | 10 frs  | Divers                    |                                   | 30 frs    |         |
| Tabac             | 145 frs                         | 20 frs  |         | TOTAL                     | 125 frs                           | 1.065 frs | 500 frs |
| Sucre             | 10 frs                          | 70 frs  |         |                           |                                   |           |         |
| Boissons          | 75 frs                          |         |         |                           |                                   |           |         |
| Fruits            |                                 | 25 frs  | 50 frs  |                           |                                   |           |         |
| Dons              |                                 | 100 frs |         |                           |                                   |           |         |
| Hygiène, Toilette |                                 | 25 frs  |         |                           |                                   |           |         |
| T O T A L         | 300 frs                         | 660 frs | 160 frs |                           |                                   |           |         |

## TABLE DES MATIERES

### PAGES

AVANT - PROPOS

INTRODUCTION : Le cadre de la recherche ..... 1

Ière PARTIE : Les Techniques d'observation des comportements  
économiques ..... 4

SECTION I : L'observation des comportements de production .....

§ 1 : Le recensement des facteurs de production ..... 7

A) Le recensement des personnes ..... 7

B) Le recensement du cheptel et du matériel ..... 13

C) Le recensement des champs ..... 15

§ 2 : Les activités agricoles ..... 16

1°/ Les méthodes de culture ..... 16

2°/ Les temps de travaux ..... 19

3°/ La pesée des récoltes ..... 23

§ 3 : Les activités non-agricoles ..... 24

1°/ Le commerce ..... 24

2°/ L'artisanat ..... 26

SECTION II : L'observation des comportements de consommation..... 27

1°/ L'analyse des budgets familiaux ..... 27

2°/ L'évaluation de l'auto-consommation ..... 30

SECTION III: L'Observation des comportements de distribution ..... 31

§ 1 : La distribution par le don ..... 31

1°/ Le don, manifestation des relations sociales.... 31

2°/ Le don, manifestation des relations de parenté.. 32bis

§ 2 : La distribution par l'association ..... 33

1°/ Les associations de prévoyance ..... 33

2°/ Les associations de gain ..... 34

PAGES

|  |    |
|--|----|
| IIème PARTIE : Les techniques de recherche des motivations ..... | 35 |
| § 1 : L'influence des facteurs ethniques .....                   | 35 |
| § 2 : L'influence des facteurs religieux .....                   | 37 |
| § 3 : L'influence des facteurs historiques .....                 | 38 |
| § 4 : L'influence des facteurs institutionnels .....             | 40 |
| <br>   |    |
| CONCLUSIONS .....  | 44 |
| <br>   |    |
| ANNEXES .....  | 45 |